

AUVERGNE
ARCHITECTURES

REVUE
DU CONSEIL
REGIONAL
DE L'ORDRE
DES ARCHITECTES
Avril 2009
N°48 - 6 €

Lettres

COURNON :
MÉDIATHÈQUE HUGO PRATT

ouvertes
à la lumière

CEYRAT
**Quatre sports
et un bâtiment**



LA MONTAGNE
**Nouveau siège,
nouvelle image**

Première étape clermontoise pour une expo "Hors frontières".

Patrimoine mondial de l'Unesco

NOTRE-DAME DU-PORT

Un joyau de l'art roman renaît

Construite
au XII^e siècle, maintes fois
restaurée, l'Unesco l'a classée en 1998
Patrimoine mondial au titre des Chemins de
Saint-Jacques de Compostelle. Depuis 1999, elle a
été entièrement restaurée sous l'égide de la Ville
de Clermont-Ferrand et des Monuments Historiques.
Depuis que Robertus et Bernard ont ciselé leur nom dans l'ar-
kose blonde de ses chapiteaux, Notre-Dame-du-Port a ainsi re-
trouvé ses tuiles canal d'origine et ses parements extérieurs ont
été entièrement nettoyés et/ou remplacés à l'identique. Quant à ses
parements intérieurs, ils ont (re) pris « l'unité d'aspect qui était le
leur depuis l'époque romane, en rétablissant les badigeons disparus
dont les teintes [ont été] retrouvées d'après les analyses de labo-
ratoire établies à partir des vestiges demeurés sur place », pour
reprendre les propos de l'architecte en chef des Monuments
historiques, François Voinchet.

Grâce à ce parti pris d'authenticité, Notre-Dame-du-Port
retrouve toute la pureté et la lumière des lignes et des
courbes qui font d'elle un joyau de l'art roman,
d'une élégance rare dans l'élévation et la
répartition des masses.



OUVRAGE

Neuf siècles d'histoire de la basilique
Notre-Dame du-Port retracés dans
un ouvrage de 44 pages, disponible
à l'Espace Victoire et à la librairie
boutique du Musée d'art Roger-Quilliot
à Clermont-Ferrand.

Tarif : 7 €

www.clermont-ferrand.fr



La revue du
Conseil
régional
de l'Ordre
des
Architectes
d'Auvergne

Edition :
Ordre
des Architectes
Région Auvergne,
40 bd Charles
de Gaulle
63000
Clermont-Ferrand.
Tél. 04.73.93.17.84
Fax. 04.73.93.17.22
www.archi-auvergne.org
ordre@archi-auvergne.org

**Conception-
réalisation :**
De Bussac
IMPRIM'VERT
www.gdebussac.fr
Avec la participation
de Vice Versa pour
la réalisation graphique,
de Denis Couderc
et Michel Josselin
pour la rédaction

Photos :
Christophe Camus
(sauf mention contraire)

**Directeur
de la publication :**
Roland Ondet

Comité de rédaction :
Jean-Claude Collet /
Christine Descœur /
Claude Maitrias /
Anne Montrieul.

Publicité :
De Bussac /
Alain Rosset
04 73 90 14 34
Dépôt légal :
2^{ème} trimestre 2009.



Photo : Ondet

s o m m a i r e

www.archi-
auvergne.org

ordre@archi-
auvergne.org

5

conseil de l'ordre

- L'architecte et le droit d'auteur
 - Les nouveaux aventuriers
- Le premier anniversaire
d'architecture & culture

8

actualités-brèves

- Une ancienne forteresse inspire les étudiants de l'école d'archi
- Stade nautique d'Issoire : un équipement agrandi et remis à niveau
- Une nouvelle plate-forme pour le courrier à cusset
- CPAM : le nouveau siège en acier corten
- Hôpital de Vichy : une unité de psychiatrie pour personnes âgées
- Scène sur l'eau et parcours de découverte à Saillant (63) : un faux cratère vraiment aménagé
- Projet de la Sablière : un centre commercial au sud d'Aurillac
- Sabourin : dans l'attente des premiers travaux

12

actualités

**Le siège de
La Montagne-Centre France :**
Quand la presse s'emballe
Quittant son logis
du centre clermontois
pour le quartier République,
près de Montferrand,
le groupe de presse a fait appel
à une agence locale d'architectes.

Médiathèque Hugo Pratt La plus grande d'Auvergne

Le parti pris architectural est de faire entrer la lumière à l'intérieur du bâtiment. Et d'alterner de vastes espaces de consultation et d'exposition avec des lieux plus intimes. Essai réussi.



Photo : Christophe Camus

Limiter l'impact visuel de la salle de sport

L'enjeu du projet consistait à intégrer une nouvelle salle de sport, au volume imposant, associée à un centre de loisirs, dans un quartier destiné à accueillir un habitat pavillonnaire.



Photo : Christophe Camus



Photo : Christophe Camus

L'Astragale, à Cournon : Lieux publics pour fêtes privées

Cet équipement de proximité, réalisé sous maîtrise d'œuvre de la communauté d'agglomération clermontoise, a été conçu pour répondre aux besoins privés croissants en matière de lieux de convivialité.

Le Centre d'arts martiaux, de lutte et de tennis de table de Ceyrat :

Quatre sports et un bâtiment
Longtemps attendu sous l'appellation de "dojo de Ceyrat", ce nouvel équipement intercommunal accueille quatre sports – judo, karaté, lutte et tennis de table – et jusqu'à 2700 spectateurs au total.

N° 48
MAI 2009

Prix au numéro :

6 €.

Abonnement :

15 €.

Photo de couverture :

La médiathèque Hugo-Pratt.

Photo : Christophe Camus

Vignette :

L'inauguration de l'exposition "Archis d'Auvergne, Projets d'ailleurs".

Photo : Service de communication - Ville de Clermont-Ferrand

24

clin-d'œil

La connerie repeinte en vert

24

livres

Signé Fabre & Speller
**Leçon de choses
architecturales**

Alvaro Siza
**Tout en lumière
et en mesure**

25

repérages

Fernand Carpentier
Une architecture de la cohérence

26

observatoire

- L'observatoire des concours dans la région Auvergne
- Carnet

A vant la fin de l'année 2009, la profession d'architecte dans notre pays risque d'être gravement mise en péril si la transposition de la directive européenne "Services" se réalise selon les vœux de la Commission européenne. En effet, celle-ci considère qu'en France, la réglementation actuelle constitue, sur un point, une entrave à la libre circulation des services, et plus précisément à la liberté d'établissement. Ce point, c'est l'obligation faite aux sociétés d'architecture que la majorité de leur capital et de leurs droits de vote soit détenue par des architectes ou des sociétés d'architecture.

Issue de la loi sur l'architecture de 1977, l'organisation capitalistique de ces sociétés a été modifiée par la loi sur l'initiative économique de 2003, afin de permettre aux architectes de développer leur activité en accueillant d'autres partenaires dans leur capital social. Notre profession a donc déjà su s'ouvrir pour s'adapter aux exigences de la concurrence internationale. Mais cette obligation conserve sa raison d'être : la nécessité d'une réelle indépendance de l'architecte, qui reste la garantie essentielle de son impartialité, donc de la qualité de ses prestations et plus généralement du respect de la déontologie de notre métier. À partir du moment où une société d'architecture – qui en tant que personne morale

e n j e u

possède la qualité d'architecte – est majoritairement détenue par des personnes, morales ou physiques, extérieures à la profession, cette indépendance devient un leurre : l'architecte qui ne sera plus maître chez lui ne pourra plus jamais prévenir les conflits d'intérêt et les incompatibilités professionnelles.

La Commission reconnaît d'ailleurs ce risque en proposant d'interdire à certaines professions (promoteurs, constructeurs, marchands de matériaux...) d'obtenir la majorité d'une société... Mais rien n'est plus facile, dans ce domaine, que d'avancer masqué en passant par la création de sociétés intermédiaires. De même, la déconnection entre le capital et les droits de vote, proposée par le ministère français des Finances comme une protection, ne tient pas la route, ainsi que l'expliquent les juristes de notre Ordre national : "Quelle sera l'influence de l'architecte sur ses associés s'il n'est que gérant minoritaire ?"

Notre profession a su s'adapter et le saura encore à l'avenir, et elle ne souhaite empêcher personne de travailler, de créer de l'activité économique par dessus les frontières... Mais l'actualité récente a trop bien démontré les conséquences funestes de la déréglementation financière à tous crins. La raison d'être de l'architecte, c'est d'abord l'intérêt de son client, qui ne peut être monnayé contre des parts de capital social.

ORDRE DES
ARCHITECTES

A U V E R G N E

Sylvie Soulas, Présidente

nodal

Bureau de dessin

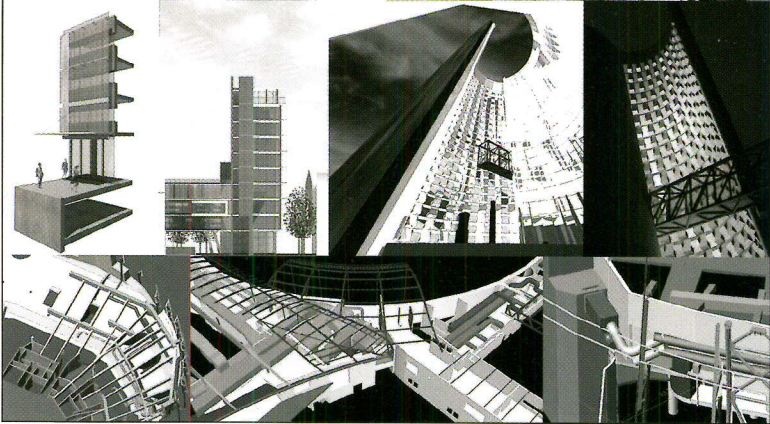
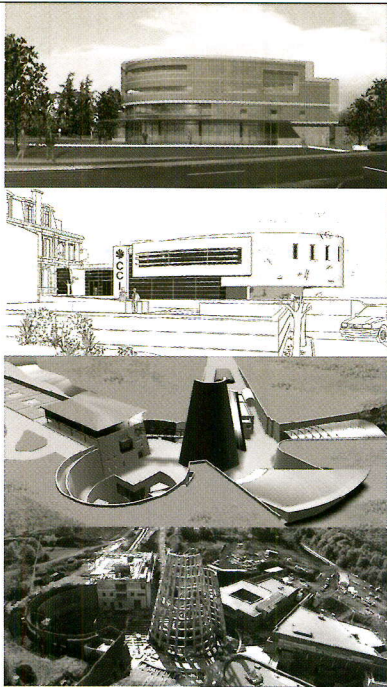
Votre partenaire pour la réalisation de tous vos documents graphiques: de l'avant-projet à l'exécution:

- Prestation en 2D et 3D
- Mission de synthèse
- Dessin d'exécution.

Spécialiste en dessin par ordinateur, nous répondrons à vos souhaits: Contactez-nous !



86 rue Pierre Estienne
ZAC la Pardieu
63000 CLERMONT-FERRAND
Tel. 04.73.27.61.88 Fax 04.73.28.08.50
e-mail: nodal@wanadoo.fr



LOUIS
GENESTE MONUMENTS HISTORIQUES
PATRIMOINE ANCIEN

MAÇONNERIE/PIERRE DE TAILLE/RÉHABILITATION

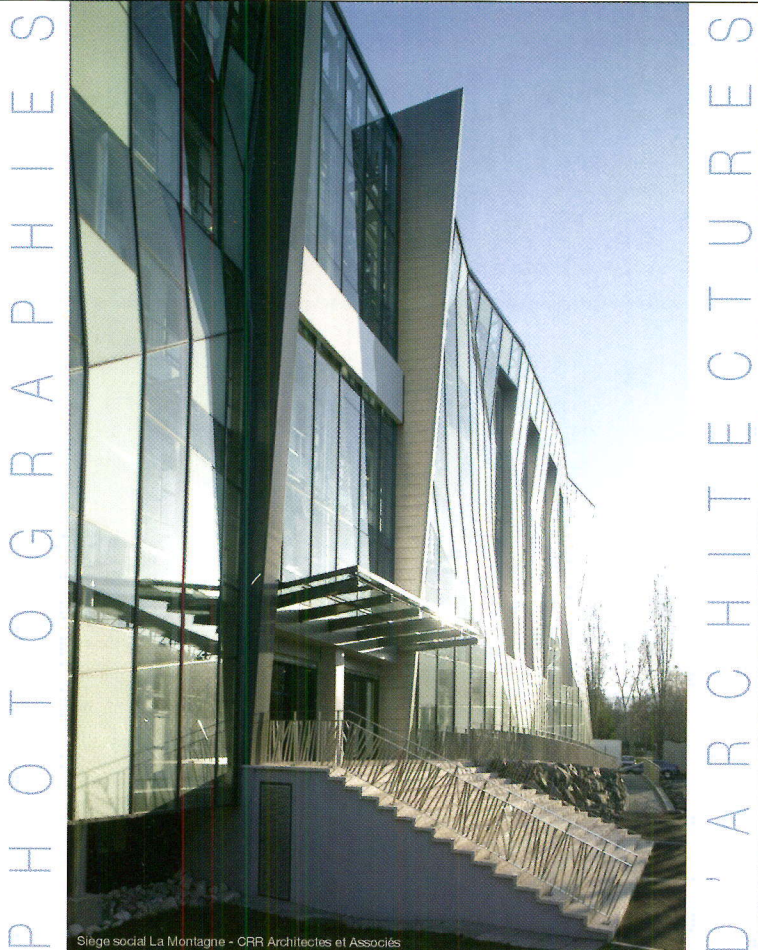


MAURICE
NAILLER PATRIMOINE ANCIEN

COUVERTURE LAUZES/ARDOISES/GIRONNÉES/PLOMB/ZINC/CUIVRE



30, rue Gutenberg - 63100 CLERMONT-FERRAND
Tél. 04 73 98 50 70 - Fax 04 73 98 50 79 - Mail : sa.geneste@wanadoo.fr



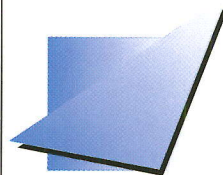
Siège social La Montagne - CRF Architectes et Associés

REPORTAGES / PHOTOTHEQUE

CHRISTOPHE CAMUS

Clermont-Ferrand / Tél.-Fax : 04 73 90 64 41 / Mail : camus.c@wanadoo.fr

Bureau d'Etudes Techniques



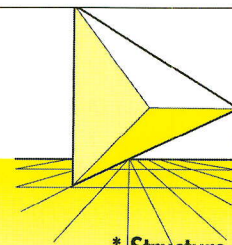
IGETEC

Membre de la CICF
Qualifié OPQIBI

- Génie climatique
- Génie électrique
- Energies renouvelables
- Structures
- Economie de la Construction
- Développement durable
- Coordination : S.S.I. - O.P.C. - S.P.S.

Siège social: Village d'Entreprises - 14, avenue du Garric - 15000 AURILLAC

Agence: 1, rue des Manzats - Z.I. - 63800 COURNON D'Auvergne
Tél. 04 71 63 88 30 - Fax 04 71 63 88 39 - E-mail: accueil@igetec.fr



EUCLID INGENIERIE
Bureau d'études techniques bâtiment - tous corps d'état

- * Structure
- * Génie climatique
- * Electricité
- * Economie de la construction
- * H.Q.E. - S.P.S. - S.S.I. - O.P.C.
- * Voiries Réseaux divers
- * Cuisines collectives et buanderies

10, rue Becquerel - BP 123 - 63541 BEAUMONT Cedex
Tél. 04 73 26 79 60 - Fax 04 73 27 68 77
contact@euclid-fr.com - www.euclid-fr.com

L'architecte et le droit d'auteur

L'architecture est une œuvre de l'esprit protégée, depuis 1902, conformément aux dispositions du Code de la propriété intellectuelle. Comme tout auteur, l'architecte bénéficie donc des attributs du droit moral et du droit patrimonial. Explications de Bernard de Froment, avocat conseil du Conseil de l'ordre des architectes.

AA : Faut-il déposer les études ou les plans d'architecture ?

Contrairement aux brevets, ce n'est pas une obligation. Cette protection existe du seul fait de la création. Encore faut-il qu'elle soit formalisée, car l'idée n'est pas protégée par le droit d'auteur. Mais il est fortement recommandé de procéder à ce dépôt avant de remettre des documents à un maître d'ouvrage et même de redoubler de prudence dans le domaine informatique, afin de pouvoir prouver la bonne foi de l'architecte. L'architecte est protégé par la loi en tant qu'artiste créateur de formes, et non en tant qu'ingénieur employant des procédés purement techniques.

AA : Quels sont les documents protégés ?

Tous les éléments de la création architecturale sont concernés : esquisses, avant-projets, projets, plans d'urbanisme, maquettes, ainsi que le bâtiment et l'espace urbain concernés. Les travaux de rénovation ou de réhabilitation peuvent constituer une œuvre architecturale originale. Le droit au respect de l'œuvre peut être revendiqué par l'architecte pour les modifications intervenues au niveau des études ou du bâtiment en cours de réalisation ou encore achevé. Des co-propriétaires souhaitant modifier une façade ou l'organisation interne d'un immeuble n'échappent pas à la règle.

AA : Quelle est la durée du droit d'auteur en architecture ?

Ce droit répond aux mêmes règles de durée que pour les autres œuvres d'art. Attaché à la personne de l'auteur, le droit moral est perpétuel, inaliénable et imprescriptible. La loi s'applique, par exemple, aux descendants de Vauban. En revanche, les droits patrimoniaux de l'auteur peuvent être transmis à ses héritiers après sa mort ou à un tiers en vertu de dispositions testamentaires, pour une durée maximale de soixante-dix ans.

AA : Comment s'applique le droit au nom ?

Le nom de l'architecte doit obligatoirement figurer sur la reproduction des études et des plans qu'il a conçus. Il doit figurer aussi sur le bâtiment comme c'était l'usage autrefois, sous peine de commettre une contrefaçon. C'est la signature d'un peintre au bas d'un tableau. Ce droit devient d'autant plus important aujourd'hui que l'on a tendance à "vassaliser" les architectes.

AA : Un architecte peut-être co-auteur d'un projet, avec un scénographe, par exemple. Quels sont alors ses droits ?

On peut imaginer plusieurs cas. Dans celui qui est présenté, l'architecte et le scénographe peuvent être chacun auteur dans leur domaine propre. Ils peuvent aussi considérer que l'imbrication de leur création est telle qu'ils deviennent co-auteurs. Pour éviter toute contestation, il est conseillé de définir le rôle de chacun dès le départ. Il en est de même entre l'architecte de conception et l'architecte d'opération.

AA : Un architecte peut-il se substituer à un confrère ?

Oui, dans la mesure où il obtient son accord pour éviter tout risque de contrefaçon ou d'atteinte au respect de l'œuvre.

Face au photographe

AA : Comment se répartissent les droits d'auteur de l'architecte et ceux du photographe ?

Face aux risques de conflits entre les intérêts de deux créateurs, la "propriété intellectuelle" permet de cerner les droits de l'architecte et ceux du photographe. Le droit au nom oblige les différents utilisateurs de l'œuvre, architecturale à l'attribuer à son auteur. Sur le plan patrimonial, l'architecte dispose d'un droit exclusif d'exploitation sur son œuvre, qui se décline en droits de reproduction et de représentation. Le photographe doit obtenir son autorisation ou celle de ses ayant-droits pour prendre des clichés dès lors qu'il veut en faire un usage commercial. Cette cession de droits de reproduction, l'architecte peut la refuser, l'effectuer gracieusement ou demander des droits d'auteur comme n'importe quel artiste. Dans ce cas-là, la rémunération de l'architecte est, en principe, proportionnelle aux recettes engendrées par la vente des produits, le pourcentage étant précisé dans le contrat.

De toutes façons, il faut établir une convention de cession, en énumérant les droits cédés. Celle-ci doit préciser la destination des œuvres, la durée d'utilisation et les supports choisis : brochure commerciale, revue, exposition, images pour un colloque, Internet... Toute atteinte aux droits exclusifs de l'architecte constitue un délit de contrefaçon.

AA : Quelles sont les exceptions aux droits de l'architecte ?

Elles sont de trois ordres : la photographie privée, la photographie de l'œuvre architecturale prise dans un but d'information immédiate, sous

réserve toutefois d'indiquer clairement le nom de l'auteur, la photographie dont le sujet principal n'est pas l'œuvre principale. C'est la théorie de l'arrière-plan développée par la jurisprudence. A titre d'exemple, la cour d'appel de Paris, à propos de la reproduction de la Tour Montparnasse sur une carte postale, a rejeté la demande, au motif que cette reproduction intégrait l'œuvre des architectes sans la distinguer du reste du paysage urbain.

AA : Dans quelles circonstances le photographe est-il protégé à son tour ?

Quand l'architecte veut utiliser ses images pour illustrer une plaquette ou son site Internet, il doit solliciter l'autorisation du photographe et convenir avec lui d'une cession de droits de reproduction et de représentation.



A lire

"L'architecte maître d'œuvre",
par Michel Huet, éditions Le Moniteur.

"L'architecte auteur",
par Michel Huet, éditions du Moniteur.

"L'architecte : pratiques professionnelles et responsabilités",
par Michel Darnet, Laurent Depuy et Sylvie Gendre, éditions LexisNexis Litec.

"Les Cahiers de la profession",
(La reproduction photographique de l'œuvre architecturale, par Lydia Di Martino et François Faucher), n° 32, 2^e trimestre 2008.

"Propriété littéraire et artistique",
par Pierre-Yves Gautier, éditions PUF.

ITC

INGENIERIE ET TECHNIQUE DE LA CONSTRUCTION

PARC TECHNOLOGIQUE DE LA PARDIEU
9, rue Louis Rosier - 63063 Clermont-Fd Cedex 1
Tél. 04 73 26 58 58 - Fax 04 73 27 66 16
E.mail : info@itc-be.fr

- **INGENIERIE**
- **ETUDES TECHNIQUES**
 - Bâtiments tertiaires
 - Bâtiments industriels
 - Ouvrages d'Art
 - Béton - Béton précontraint
 - Charpente Acier - Bois
 - Electricité
 - Câblages informatiques
- **DIRECTION DE TRAVAUX**



V.R.D. Ingénierie
18 Rue des Prés de Moura
63460 JOZERAND

- **Bureau d'études Voiries,**
- **Assainissement, réseaux divers.**
- **Etudes Parkings, accès riverains, cours, aménagements divers.**

Tél : 04.73.33.06.97 ; FAX : 04.73.33.04.78
Email : vrd.ingenierie@orange.fr



Tous travaux d'accès difficiles

Bâtiment - Nettoyage
Industrie - Ligne de vie
Grillage de protection
Filet pare-chute

ac2m-sarl@wanadoo.fr

8, rue Clément Ader
63360 GERZAT
Tél. 04 73 23 16 57
Fax 04 73 23 26 99

AC2M

VISUALISATION ARCHITECTURALE



WWW.CADSIGN.FR



CONTACT@CADSIGN.FR - WWW.CADSIGN.FR
TEL : 06 . 73 . 46 . 07 . 43 - 63000 CLERMONT-FERRAND

Les nouveaux aventuriers

"L'export, c'est avant tout un état d'esprit", a-t-on écrit dans le hors série d'Auvergne Architectures¹. Huit ans après l'exposition Cent ans d'architecture en Auvergne, dont le succès avait débordé les frontières de l'Auvergne, le Conseil régional de l'Ordre des Architectes répète l'opération en présentant cette fois-ci trente-quatre projets proposés ou réalisés à l'extérieur de la région. La nouvelle exposition Archis d'Auvergne, projets d'ailleurs et la revue qui l'accompagne "répondent au fond à la même motivation : le besoin, encore et toujours, de parler d'architecture et des architectes", souligne Sylvie Soulas, présidente du Conseil régional de l'Ordre des architectes d'Auvergne.

En Auvergne, de plus en plus d'architectes ressentent le besoin de prendre des risques pour satisfaire leur besoin d'aventure architecturale, de rompre avec leurs habitudes. Les uns partent au bout du monde, les autres ratissent le marché hexagonal. *"De tout temps, les Auvergnats ont su s'expatrier hors des limites de leur région pour aller chercher ailleurs ce qu'ils ne trouvaient pas chez eux, mais tous avaient l'idée du retour",* explique Roland Ondet, rédacteur en chef de la revue. C'est pourquoi *Auvergne Architectures* a souhaité mettre en lumière le travail de ces architectes, trop souvent méconnu et pas assez reconnu.

Présentée en avant-première dans le patio de l'Hôtel de Ville de Clermont, l'exposition a réussi à attirer beaucoup d'architectes lors de son inauguration. Ceux dont les œuvres avaient été retenues, bien sûr, mais aussi les autres, curieux de connaître les projets de leurs confrères. Dans son allocution, Dominique Adenot, adjoint à l'urbanisme, a insisté sur la place que les architectes doivent occuper dans notre société. *"L'histoire des villes est liée étroitement à leurs créations",* a-t-il rappelé. L'exposition devrait être accueillie au Sénat puis au Parlement européen de Bruxelles et dans plusieurs villes d'Auvergne².

(1) La revue peut être commandée au Conseil régional de l'Ordre des architectes d'Auvergne.

(2) Les demandes doivent être effectuées auprès de La Maison de l'architecture.



ARCHITECTURE & CULTURE

MAISON DE L'ARCHITECTURE
EN AUVERGNE

Le premier anniversaire d'architecture & culture

Présentes, aujourd'hui, sur tout le territoire, les 32 Maisons de l'architecture ont été créées pour tisser des liens entre les professionnels et le grand public à l'heure où émergent de nouveaux enjeux liés notamment à l'environnement et au développement durable, "alors même que le modèle urbain de l'espace partagé risque d'être fragilisé", souligne Cloud de Grandpré, président du réseau des Maisons de l'architecture.

Etroitement liée au Conseil régional de l'Ordre, qui a soutenu sa création, l'association Architecture & Culture, nom choisi pour la Maison de l'architecture en Auvergne, veut se "démarrer d'un discours élitiste sur les professionnels - architectes, urbanistes, paysagistes - et leurs projets", souligne Christian Caignol, le président. Il compte s'appuyer sur les lieux d'exposition existants dans chaque département pour proposer des actions itinérantes.

Première d'entre elles, les trente-quatre projets d'architectes auvergnats conçus ou réalisés pour des clients extérieurs à l'Auvergne, une exposition accompagnée d'un hors série d'Auvergne Architectures, qui a été lancée, en décembre dernier, à la mairie de Clermont-Ferrand. Une journée du film d'architecture est également prévue en partenariat avec l'association "Sauve qui peut le court métrage", ainsi qu'une exposition présentant les interventions des architectes sur le patrimoine du XX^e siècle dans la région.

Après Londres, l'année dernière, l'association a préparé un nouveau voyage, en 2009, à Lisbonne et Porto, réservé aux architectes. Elle compte aussi proposer "un camion de l'architecture", un projet mené en partenariat avec le Rectorat, pour sensibiliser le public scolaire à travers une exposition didactique et des animations. De même qu'elle déclinerait, dans la région, les actions nationales : "Vivre la ville" et "Journées européennes du patrimoine".



*Architecture & Culture /
Maison de l'architecture
en Auvergne,
40, boulevard
Charles de Gaulle,
63000 Clermont-Ferrand.
Tél. 04 73 93 17 84
04 73 93 22 00.
Conseil d'administration :
Christian Caignol
(Président),
Frédéric Bouesnard
(Secrétaire général),
Bernard Courant
(Trésorier),
Sylvie Soulas,
Roland Ondet
et Dominique Gendre
(Membres)*

Association à but non lucratif, régie selon la loi du 1^{er} juillet 1901.

***OUI, je soutiens l'association
"Architecture & Culture,
maison de l'Architecture
en Auvergne"***

Bulletin d'adhésion pour l'année 2008 à retourner à :

Architecture & Culture
Maison de l'Architecture en Auvergne
40 boulevard Charles de Gaulle
63000 CLERMONT-FERRAND

Nom.....

Prénom

Profession

Société.....

Adresse

Code postal

Ville.....

Téléphone.....

Fax.....

Portable

Courriel

Adhère à l'association "Architecture & Culture,
maison de l'Architecture en Auvergne"

Membre 40 €*

Agence/société/institution 400 €*

Membre bienfaiteur..... €*

Étudiant/demandeur d'emploi..... 10 €*

*Les étudiants et les demandeurs d'emploi
doivent joindre un justificatif.*

Règlement par chèque à l'ordre
de l'**Association Architecture & Culture**

Règlement par virement bancaire à :
Crédit Agricole - Clermont Salins
16806 00100 66035924966 75

Souhaite recevoir un reçu



* TVA à 19,60 %



Une ancienne forteresse inspire les étudiants de l'école d'archi

Les étudiants ont proposé de grandes plages de bois posées sur le rocher autour de la forteresse de Suomenlinna, en Finlande.

Deux étudiants de l'école nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand (ENSACF), Alexandre Dubure et François Fayard, se distinguent au concours international organisé par l'association du réseau européen des centres culturels de rencontre sur le thème "Invention architecturale et patrimoine". Ce réseau de sites classés, hébergeant un centre culturel, regroupe qua-

rante ensembles architecturaux en Europe, dont les Salines d'Arc et Senans, la corderie royale de Rochefort ou la Chartreuse de Villeneuve lès Avignon, lieu où s'est tenu le jury final présidé par l'italien Andrea Bruno.

Dix-huit sites participaient au concours, chacun affilié avec une école d'architecture européenne. L'objectif étant de proposer une intervention résolument contem-

poraine et montrer que l'architecture et les usages d'aujourd'hui sont compatibles avec les traces préservées de l'histoire. L'ENSACF était associée avec la forteresse finlandaise de Suomenlinna, archipel aménagé au XVIII^e siècle dans la baie d'Helsinki.

Cinq équipes de deux étudiants de l'ENSACF, encadrés par Yvan Okotnikoff et Frédéric Bonnet, se

sont rendus une semaine sur place. Le projet sélectionné et soumis au jury est un complexe de bains, offrant des grandes plages de bois, posées sur le rocher autour des bâtiments existants, ouvert sur l'horizon de l'archipel. Le projet a été primé conjointement à cinq autres équipes (Varsovie, Bucarest, ESA de Paris, Mons et Rome) et distingué pour sa pertinence.

S T A D E N A U T I Q U E D ' I S S O I R E

Un équipement agrandi et remis à niveau

Architectes :
Atelier Casa (Clermont-Ferrand, 63)
et agence Coste (Houdan, 78)

Maître d'ouvrage :
Issoire Communauté

AMO :
Somival (Clermont-Ferrand, 63)

BET :
Euclid ingénierie, Katene, Themibel
(Beaumont, 63)

Bureau de contrôle :
Bureau Veritas

Coût des travaux :
8,65 millions d'euros HT

Avec un bâtiment complètement rénové pour l'accueil et les vestiaires (1600 m²) et une nouvelle halle de baignade (1000 m²) accueillant un bassin aux normes des compétitions sportives interrégionales (25 m de long et six couloirs, 150 places en gradin), le stade nautique Antonin-Gaillard, à Issoire, va se situer à un niveau équivalent aux autres équipements aquatiques des villes moyennes de la région, notamment sur le plan du développement durable et des économies d'eau et d'énergie. La halle principale comprend une charpente tridimensionnelle en lamellé collé, des murs rideaux en aluminium et de grandes ouvertures sectionnelles largement vitrées. A l'extérieur, l'ancien bassin principal est supprimé, et un bassin ludique est créé (350 m², avec douches massantes, contre-courant, geysers...) au cœur d'un environnement minéral et végétal soigné. Un autre bassin ludique intérieur (285 m², plus une pataugeoire de 35 m²) est plus particulièrement destiné à l'apprentissage de la natation et à la pratique de l'aquagym. L'équipement doit être livré à l'automne 2009.



A L L I E R

Une nouvelle plate-forme pour le courrier à Cusset



Sur un terrain d'un peu plus de 10.000 mètres carrés, à l'emplacement des anciens locaux de Manu rhin, dans la zone des Graves à Cusset, la plate-forme de préparation et de distribution du courrier de La Poste abrite un outil de production à la pointe de la technologie. Installées au rez-de-chaussée, sur une surface de 2.400 mètres carrés, deux trieuses automatiques prépareront les lettres dans l'ordre précis de la tournée des facteurs. Les bureaux, d'une superficie de 500 mètres carrés, sont répartis en rez-de-chaussée et en mezzanine.

Le bâtiment est composé d'une charpente métallique, avec des fermes courbes en profils reconstitués soudés, de façades en bardage acier dotées d'une isolation renforcée et d'une couverture en membrane PVC. Les architectes ont choisi des formes courbes pour la couverture, afin de recevoir dans un même volume les différentes activités, tout en conservant un aspect extérieur fluide et compact.

Architectes :
IN6TU (Agnès Pranal-Éric Boudet-Michel Pranal), (Chamalières, 63)

Maître d'ouvrage : La Poste

BET : Savarit, R3i

Coût des travaux :
2,05 millions euros HT

L'architecte s'est inspiré du passé industriel du site pour imaginer un bâtiment très structuré, revêtu d'un habillage en acier Corten

Hôpital de Vichy

Une unité de psychiatrie pour personnes âgées

Le centre hospitalier de Vichy va développer son secteur psychiatrique avec une unité de 25 places destinée à des patients âgés. Les travaux doivent démarrer en fin d'année pour une livraison en 2011. La conception du bâtiment est inspirée par la recherche "d'une architecture contemporaine apaisée" : bâti de plain-pied, avec des façades bois et des fenêtres en hauteur, il présente un large auvent, une terrasse, et des patios intérieurs qui permettent de limiter l'éclairage artificiel. Un volume plus petit est réservé à l'accueil des patients hospitalisés sous contrainte, jusqu'à six personnes. Eloignés des entrées et des espaces de vie collective, les espaces d'hébergement ont tous un accès à un jardin sécurisé.

Architectes :

Arodie Damian Architectures (Blandine Rougon-Sarlin et Christophe Damian, à Lyon, 69)

Maître d'ouvrage :

Centre hospitalier de Vichy

BET :

Betmi, Auverfluides, Orléa, Sébastien Hivet

Bureau de contrôle :

Bureau Apave

Coût des travaux estimés :

2,12 millions d'euros HT

CPAM : LE NOUVEAU SIÈGE EN ACIER CORTEN

L'architecture est une exploration aventureuse du réel, rappelle Philippe Gazeau¹, architecte. Elle existe avant tout pour inventer des situations nouvelles au-delà de l'usage des formes et des matières". Chargé de la réalisation du nouveau siège de la Caisse primaire d'assurance maladie du Puy-de-Dôme, il s'est appuyé principalement sur l'acier Corten², utilisé comme peau extérieure, et les toitures végétalisées, toujours absentes ou presque à Clermont³. "Sa localisation future sur le site d'Estaing, à proximité du nouvel hôpital, permettra la création d'un véritable pôle dédié à la santé", souligne Gérard Bertucelli, directeur général de la CPAM.

En 2012, le nouveau siège accueillera les 17.000 assurés qu'il reçoit actuellement chaque mois et intégrera 600 employés du service médical, du centre de protection infantile, du service social et du centre d'examen de santé. D'où l'idée de séparer le bâtiment en deux parties bien distinctes mais néanmoins complémentaires. D'un côté, un premier bâtiment sur deux niveaux, destiné à l'accueil des différents publics, avec une entrée unique pour accéder à l'ensemble des services offerts. Ici, les notions de proximité, d'accessibilité et de complémentarité prédominent. L'architecte a alors choisi la transparence en prévoyant une paroi vitrée qui ceinture l'ensemble du bâtiment. De l'autre, un immeuble de cinq étages, clairement dissocié du premier, tant dans son aspect que dans sa mission, est réservé au personnel.

Pour cette seconde structure, l'architecte a voulu, dans son projet, traduire l'ancrage de la Caisse et celui de la Sécurité sociale dans le quotidien des assurés et de leur histoire. Il s'est donc inspiré du passé industriel du site, pour concevoir un bâtiment très structuré et revêtu d'un habillage rappelant ce vécu tout en portant dans le futur le gage d'une institution solide et durable. Ainsi l'acier Corten, qui ne demande aucune maintenance, recouvrira-t-il intégralement l'immeuble le plus visible. Sa tonalité chromatique intense et changeante lui donnera un côté chaud et naturel. Les deux bâtiments répondant à la norme Haute Qualité Environnementale. Isolation maximale, éclairage adapté, toiture végétalisée, pour augmenter le confort thermique, récupération des eaux de pluie, la CPAM joue clairement la carte du développement durable.

1. Il a reçu plusieurs distinctions telles que le prix de la Première œuvre du Moniteur en 1985, le prix spécial Mies Van Der Rohe en 1994 et l'Équerre d'argent en 2000.

2. Cet acier auto patiné à corrosion superficielle forcée est très utilisé pour son aspect rouillé et sa résistance aux conditions atmosphériques.

3. Se reporter au numéro 42 d'Auvergne Architectures, daté d'Avril 2007

Architecte :

Agence d'architecture Philippe Gazeau (Paris, 75)

Maître d'ouvrage :

Caisse primaire d'assurance maladie

Bureau de contrôle :

Bureau Véritas

Montant estimé des travaux :

22 millions d'euros

Repères

2002

> Lancement du projet.

Fin 2007

> Sélection de trois équipes parmi 104 candidats.

Octobre 2008

> Désignation de l'architecte, Philippe Gazeau.

Octobre 2008-Mai 2009

> Phases d'études

Automne 2008

> Démarche de certification HQE.

Juin 2009

> Dépôt du permis de construire.

2010

> Préparation des marchés.

Septembre 2010

Novembre 2012

> Travaux.



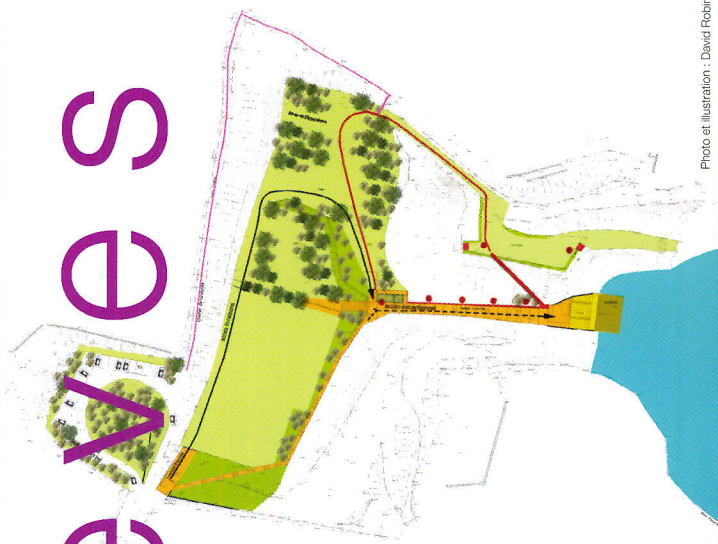


Photo et illustration : David Robin

*Scène sur l'eau
et parcours
de découverte
à Saillant (63)*

Un faux cratère vraiment aménagé



Exploité voilà encore vingt ans, le basalte de l'ancienne carrière du Montpeloux, à Saillant, est devenu une denrée culturelle : ses orgues de 35 mètres de hauteur constituent un fond de scène pour le moins original depuis la mise en valeur touristique de ce site volcanique, inauguré en 2007. Depuis le parking en contrebas du site, une longue rampe d'accès guide les visiteurs en surplombant une première esplanade végétalisée, parking d'appoint pour les soirs de spectacle. Elle rejoint ensuite un parcours d'interprétation, débouchant d'une seconde esplanade haute et jalonnée d'éléments muséographiques, à hauteur d'un pavillon d'accueil, bâtiment de bois abritant la billetterie, une buvette et des sanitaires. Ici commence la tranchée d'accès au cratère et à la scène, dont l'encaissement balisé d'acier Corten et l'inclinaison légère préparent à la "révélation" des lieux : la pente s'inverse en gradins (200 places) dont le béton de basalte constitue la berge à laquelle s'arrime la scène qui, appuyée sur des micro-pieux, semble cependant flotter sur le plan d'eau.

Le parcours se poursuit : depuis le sommet des gradins, un large escalier métallique s'élève par dessus le relief agité du talus nord, doublant ainsi un ancien chemin. Il atteint, en cinq volées, un belvédère doté de grandes tables d'acier émaillé consacrées à la découverte du site et de sa faune. Tout au long du parcours, d'autres éléments exposent également la géologie du site, son histoire au Moyen-âge lorsqu'un château fort le surplombait, ainsi que l'exploitation de l'ancienne carrière. Cette réalisation a été exposée à la dernière Biennale du paysage de Barcelone.

Architectes :

Itinéraire Bis (David Robin, mandataire, et Frédéric Reynaud, paysagiste, à Lyon, 69), avec l'agence Bacconnier (architecte, scénographe)

Maître d'ouvrage :

Communauté de communes de la vallée de l'Ance

BET : Penta ingénierie, Bost ingénierie

Coût des travaux :

620 000 euros HT



Projet de la Sablière

Un centre commercial au sud d'Aurillac

La ZAC de la Sablière, au sud d'Aurillac (Cantal), est le site d'un projet de centre commercial envisagé depuis une dizaine d'années, en bordure de la RN 122. Il vise une zone de chalandise qui déborderait au sud des limites du département. En un seul bâtiment dont les lignes ondulantes doivent favoriser une bonne insertion dans le paysage environnant, il comprend un hypermarché Carrefour, un ensemble de moyennes surfaces spécialisées et une galerie marchande, soit au total 33 000 m² de surface de vente. Les travaux pourraient être engagés au premier semestre 2010 pour une ouverture en 2012.

Architectes :

Camborde Lamaison architectes (Bizanos, 64)

Maître d'ouvrage :

SNC Atout 15, filiale du groupe SOPIC

BET : Barbanel, Burotec, IEE

Bureau de contrôle :

Bureau Véritas

Coût des travaux :

environ 80 millions d'euros TTC.

Voilà bientôt un an que le jury, présidé par Michel Clément, directeur de l'architecture et du patrimoine, a désigné les architectes pour transformer l'ancien hôpital, un patrimoine unique en Auvergne, en école d'architecture. Tout le monde attend maintenant l'étape suivante, c'est-à-dire le début des travaux.

Sabourin : dans l'attente des premiers travaux

Après beaucoup d'incertitudes, chacun recommence à croire en l'avenir de Sabourin et au départ de l'école d'architecture du boulevard Cote-Blatin pour ce nouveau lieu emblématique. Aujourd'hui, les architectes sont connus : Pierre du Besset et Dominique Lyon¹ reviennent à Clermont après avoir été les lauréats de la grande bibliothèque. Chacun souligne aussi l'importance de ce projet qui intègre réhabilitation et extension et qui devrait permettre à l'école de "devenir un élément structurant des quartiers nord", rappelait Paul Lean-

concepteurs ont aussi voulu faire de ce projet un exemple en terme d'éco-construction. Ainsi toute la façade sud qui permet de créer une zone thermique tampon est, elle, un lieu uniquement de circulation. Des panneaux photovoltaïques seront également installés. Au nord, sur les bâtiments adjacents, des miroirs refléteront la lumière pour éclairer le vaste parvis qui débouchera sur les jardins qui, eux aussi, seront réhabilités. Voué à la démolition puis laissé à l'abandon pendant plusieurs années, Sabourin, qui est au-



Toute la façade sud est réservée aux couloirs de circulation, permettant ainsi de créer une zone thermique tampon.

Repères

- 1933** > Ouverture de l'hôpital-sanatorium de Sabourin conçu par Albéric Aubert (1895-1971), architecte des hospices clermontois.
- 1997** > Fermeture totale de Sabourin.
- 1998** > Signature du permis de démolir.
- 1999** > Mobilisation autour de Sabourin. Sortie d'un dossier, dans le numéro 20 d'Auvergne Architectures, daté de mars.
- 2000** > L'ex-hôpital est protégé au titre des Monuments historiques.
- 2001** > L'idée d'installer l'école nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand commence à être évoquée.
- 2002** > L'Etat devient propriétaire du site.
- 2007** > Choix des cinq équipes appelées à concourir.
- 2008** > Christine Albanel, ministre de la culture et de la communication annonce que l'agence Pierre du Besset - Dominique Lyon est choisie pour mener les travaux de restructuration du site.
- 2012** > Rentrée prévisionnelle des étudiants.

dri, directeur de l'ENSACF. *Les jardins historiques pourront ainsi devenir un lieu d'échange*".

Avis partagé par les architectes, dont le projet traduit évidemment le programme pédagogique de l'école. Pour les concepteurs, le challenge a consisté "à transformer un lieu composé de petites chambres serrées les unes à côté des autres en un lieu ouvert, où les étudiants doivent pouvoir circuler avec de vastes ateliers dépourvus de poteaux". Les architectes ont également prévu, au rez-de-chaussée, deux amphithéâtres, un lieu d'exposition et une vaste bibliothèque, pour accueillir le fonds documentaire de l'école qui est l'un des plus importants de France dans le domaine de l'architecture.

L'ossature extérieure de Sabourin, y compris les fenêtres et les huisseries, sera conservée et réhabilitée. En revanche, la structure sera revue profondément afin de répondre aux normes antisismiques en vigueur à Clermont-Ferrand. Les

aujourd'hui dans un piètre état, devrait donc résister à l'usure du temps, grâce à l'engagement d'un certain nombre d'architectes, d'historiens de l'art et, plus tard, de l'Etat. Encore faut-il maintenant que tout le monde s'entende pour financer les travaux de la future école d'architecture. Auvergne Architectures s'engage à suivre attentivement ce dossier sensible.

Architectes :

Pierre du Besset / Dominique Lyon (Paris, 75)

Maître d'ouvrage :

Ministère de la culture et de la communication

BET :

Savarit

Coût des travaux estimés :

25,27 millions d'euros dont 19,27 millions financés par le ministère de Culture et de la Communication, avec une participation de Clermont Communauté, Conseil général du Puy de Dôme et du Conseil régional d'Auvergne, à hauteur de 6 millions d'euros au total.

1. Cinq agences avaient participé à ce concours. En dehors du lauréat, avaient été retenus Antonio Stinco (Paris), Poitevin/Reynaud/ARM Architecture (Marseille), Xavier Fabre/Vincent Speller/Christian Laporte (Clermont-Ferrand) et Dussapin/Leclercq (Paris).

Les mânes
des deux
Alexandre,
Varenne,
fondateur et
homme d'État,
et Vialatte,
homme
de lettres et
chroniqueur,
se sont
transportées
près du vieux
Montferrand.

Quand la

**Quittant son logis
du centre clermontois
pour le quartier République,
près de Montferrand,
le groupe de presse a fait appel
à une agence locale d'architectes.**

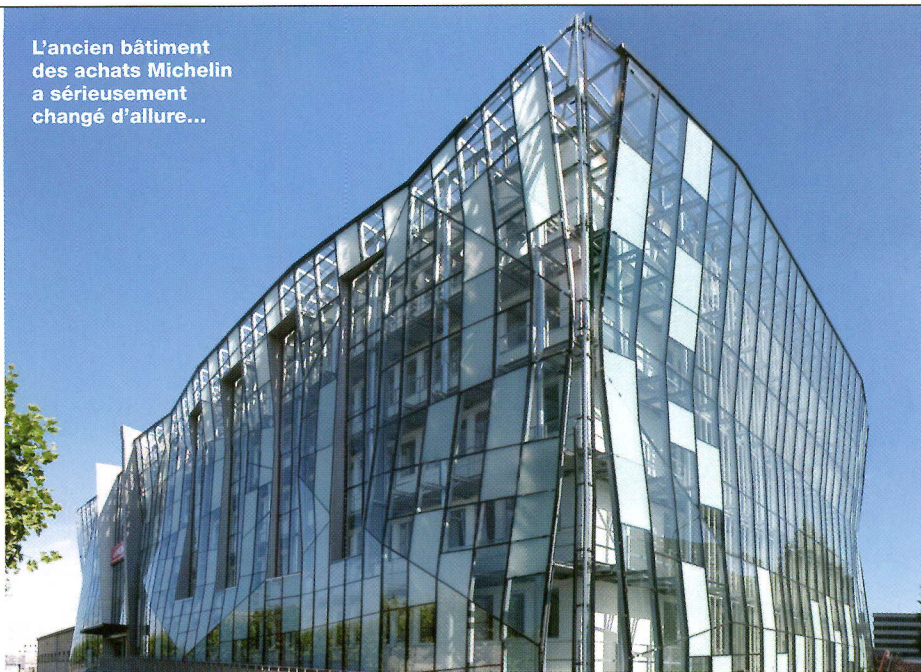
Clermont-Ferrand
Le siège de La Montagne-Centre France

En quête d'une piste d'inspiration, au tout début de la conception d'un nouveau havre pour le journal la Montagne, Jean-Pierre Rambourdin avoue s'être très modestement référé à une métaphore de son plus célèbre chroniqueur, évoquant l'Auvergne comme le pays qui fait se rencontrer ciel et terre grâce à ses montagnes. Le parfum de surréalisme flottant sur la prose d'Alexandre Vialatte ne fut sans doute pas de trop pour stimuler l'imaginaire de l'architecte devant le J 68, l'ancien bâtiment du service des achats de la maison Mi-

Six mois pour modéliser

Le J 68, pour commencer, se fit donc proprement dépiauter. "On a été jusqu'à la structure, l'ossature béton du noyau central. Puis les surfaces ont été aménagées avec beaucoup de cloisons démontables, pour aboutir à des locaux extrêmement modulables, flexibles et évolutifs." Les travaux de gros œuvre sur l'existant, en partant des fondations, sont bouclés en douze mois. "Ensuite, l'idée paraît simple : on oublie l'existant, on l'enveloppe d'une peau extérieure en façade. Mais elle ne lui est pas accolée, elle n'est pas rapportée : elle possède sa propre structure métallique, cotée au millimètre.

L'ancien bâtiment des achats Michelin a sérieusement changé d'allure...



Photos : Agence CFR

presse s'emballe



chelin, sis dans la rue du Clos-Four. Il s'agissait de transformer cet édifice de 50 m de long, en panneaux béton des années 1970, en espaces de travail confortables et modernes pour toutes les rédactions (hormis la télévision Clermont 1^{ère}) et la plupart des services administratifs et commerciaux, tous logés jusque là rue Morel-Ladeuil, en centre ville. "Mais il fallait aussi construire le nouveau siège du groupe Centre France, avec une véritable identité architecturale, tout en intégrant des préoccupations importantes en matière environnementale et énergétique." Un peu plus qu'une "simple" restructuration visant à produire quelque 7000 m² de surface utile sur 7 niveaux, du rez-de-jardin au 5^e étage...

Transparence et opalescence alternent sur les panneaux de verre pour habiller l'immeuble "ni chaud ni froid".

Elle est omniprésente, donc identifiable, et apporte sa "valeur technique ajoutée". Le secteur est situé en zone à risque sismique : l'ancien bâti ne peut être mis aux normes antisismiques, mais l'enveloppe de façade l'est, appuyée sur ses micropieux à 7 mètres de profondeur. "Sa modélisation représente six mois de travail," précise l'architecte, "avec des relevés de géomètre tous les 1,20 m, pour définir un volume virtuel où inscrire le bâtiment existant dans lequel, en revanche, rien n'était vraiment droit" – on peine à le croire au regard de son ancienne affectation. Le projet se révèle techniquement complexe mais très intéressant : "Sans informatique, on ne saurait le faire."

"Un trait d'union"

Tous les profils métalliques porteurs

de cette enveloppe sont donc préfabriqués, de même que ses panneaux de verre, alternativement transparent et opalescent, pour une diffusion lumineuse contrôlée en été, sans éblouissement. L'air circule entre la peau de verre et le bâtiment existant, isolé par l'extérieur, et les passerelles de caillebotis métalliques qui les séparent sont aussi des brise-soleil. Sur les façades est et ouest, les brise-soleil sont verticaux et orientés par un pilotage informatique réglé à l'année. La mise en sécurité incendie a nécessité le percement de doubles portes – dans l'enveloppe puis dans le bâti ancien – "calées" sur les hauteurs maximum des échelles de pompiers –, ainsi que le remplissage de poteaux métalliques avec du béton... Les consommations d'énergie de l'im-

meuble sont encore amoindries grâce à une pompe à chaleur et à une gestion thermique centralisée. Ainsi en été, les problèmes thermiques sont-ils essentiellement intérieurs, liés aux équipements informatiques. Les éclairages artificiels, dont l'intensité augmente vers le cœur du bâtiment, s'éteignent automatiquement lorsque les locaux se vident.

Cette forme tendue, comprimée et rebondie à la fois, telle un paquet de journaux sanglés et froissés, se pose aussi bien en écho d'une image traditionnelle de la "presse pressée" que de son reflet modernisé. La transparence en prime, le rythme originel du bâtiment semble stimulé, avec une façade sur rue qui s'appuie fermement sur un socle minéral, une rampe basaltique noire-bleue barrée d'un escalier blanc... La peau transparente s'élève ensuite, "évanescence, comme un trait d'union entre lave et ciel", souligne l'architecte qui aura finalement troqué, au magasin du chroniqueur, les montagnes d'Auvergne contre un montage de verre.

Architectes :

CRR associés
(Clermont-Ferrand, 63)

Maître d'ouvrage :
groupe Centre France


BET : ITC (structures béton et métal, Clermont-Ferrand), ITF (environnement, à Chambéry), Vulcano (sécurité incendie, à Nantes), ECIB (économiste, à Clermont-Ferrand), Echologos (acousticien, à Clermont-Ferrand), 63, Majorelle (aménagement des espaces, à Paris)

Bureau de contrôle :

Bureau Véritas

Coût travaux :
10,5 millions d'euros HT

actualité



Cournon, Médiathèque Hugo Pratt

**Le parti pris architectural
est de faire entrer la lumière
à l'intérieur du bâtiment.
Et d'alterner de vastes espaces
de consultation et d'exposition
avec des lieux plus intimes.
Essai réussi.**

La plus

Les architectes
ont préféré
"les formes courbes"
avec la volonté de conférer
une image forte
au bâtiment.

Dans ce quartier marqué fortement par l'habitat et un collège, il fallait un signal fort pour exprimer clairement la vocation d'équipement public de la médiathèque.



Photos : Christophe Camus

grande d'Auvergne

De chaque côté des allées, des petites alvéoles, constituées de rangées de livres accueillent le public. Ici, des jeunes pianotent frénétiquement sur des claviers d'ordinateurs tous reliés à Internet, plus loin, des adultes consultent des livres ou sont plongés dans la lecture, assis confortablement dans des fauteuils aux couleurs vives, venant en contraste avec les murs blancs du bâtiment. Une atmosphère à la fois studieuse et légère règne dans la plus grande médiathèque de la région, avec une surface de 4.000 mètres carrés répartis sur deux niveaux. A peine ouverte, la médiathèque a déjà trouvé son rythme.

En trois mois, la médiathèque Hugo-Pratt compte déjà 3.600 abonnés et en prévoit entre 7 et 10.000 à la fin de l'année, pour un

bassin de lecture estimé à 30.000 personnes environ. Elle propose un lieu d'animation pour la petite enfance, une salle polyvalente, une salle de réunion et de travail en groupe. Mais les différentes activités sont nettement séparées : les locaux techniques, en particulier les archives, au sous-sol, dès l'entrée, on trouve l'accueil, la salle d'animation, l'espace d'actualité puis les livres pour adultes, le secteur jeunesse, la vidéothèque-somnothèque et l'administration étant au premier.

Jouant habilement avec le terrain, en pente du côté sud, les architectes ont prévu le parking, les accès de service et livraison en contre-bas de la parcelle, libérant du même coup l'entrée principale de la présence de véhicules. Ils ont profité de la forme du terrain en forme de L pour orienter l'ensem-

ble des salles de lecture au nord sur un terrain paysager et sur un jardin planté de pins, et organiser un lieu d'animation et d'exposition, pouvant être vu depuis la rue à travers de grandes baies vitrées, au nord ouest, indépendant des salles réservées aux livres, aux cédéroms et aux vidéos.

Tout en rondeur

L'image forte de l'entrée, monumentale, précédée d'un parvis recouvert de pierre de lave, symbolise

Les salles de lecture orientées au nord, afin de profiter d'une meilleure qualité de lumière sont ouvertes sur un jardin paysagé.



actualité



De chaque côté des allées, des petites alvéoles, constituées de rangées de livres accueillent le public.

en quelque sorte l'image de l'institution. Dans ce quartier marqué fortement par l'habitat et un collègue, il fallait un signal fort pour exprimer clairement la vocation d'équipement public de la médiathèque. Mais dans la composition générale du bâtiment, les architectes ont préféré "les formes courbes" pour s'intégrer au terrain. "Il doit être lisible par tous et éviter de perturber l'environnement", insiste Roland Ondet, l'un des architectes. C'est d'ailleurs la principale difficulté d'un bâtiment comme celui-ci qui, sous des apparences très simples, contient beaucoup de techniques. Il faut, en effet, renouveler l'air, régler l'humidité de l'air, climatiser et chauffer, sans que les éléments techniques, regroupés pour certains dans les faux plafonds, n'apparaissent.

Rien ne vient heurter le visiteur absorbé par ses recherches ou ses rêveries. Il peut déambuler d'un rayon à l'autre, sans s'éloigner de la lumière naturelle, et préserver son intimité sans jamais se sentir enfermé. La création d'un véritable jardin paysager, au nord, a permis de prolonger les espaces de lecture. La maîtrise de l'espace, tout en rondeur, et la recherche d'une lumière douce, étalée, sans au-

cune agressivité, qui apporte ainsi cette touche intimiste si recherchée des utilisateurs, ont représenté à elles seules les deux principales difficultés des concepteurs.

Mais ce ne sont pas les seules. A titre d'exemple, la coque, qui abrite la salle d'exposition, représente un quart de cylindre vrillé, difficile à mettre en œuvre. Ou encore la petite tour centrale, à proximité du grand escalier, qui ressemble à un moulin à prière, surtout s'il venait un jour à bouger. C'est là que se tiennent les lectures de contes, sous un ciel étoilé, simulé par des diodes. Reposant sur un seul poteau, deux poutres croisées soutiennent la dalle, qui a demandé quand même 16 tonnes d'acier ! Dotée de joints de dilatation d'une dizaine de centimètres et d'une verrière fixée sur le cylindre, elle doit pouvoir résister à un tremblement de terre.

La traque du bruit

"Le projet s'inscrit dans une démarche haute qualité environnementale, soulignent les architectes. La lumière, l'acoustique, les économies d'énergie, la qualité de l'air ont été particulièrement soignées". Ils ont

Un jardin d'hiver permet au lecteur de venir "s'isoler" dans un espace privilégié.



Photos : Ondet

QUI ÉTAIT HUGO PRATT ?

Créateur du personnage légendaire de Corto Maltese, Hugo Pratt, aventurier moderne, né à Venise, en 1927, et mort en Suisse, en 1995, a bourlingué dans le monde entier et composé une œuvre unique. Il pourrait être l'un des multiples personnages de son œuvre, car il a mené une vie presque aussi mouvementée et cosmopolite que celle de son héros emblématique, auquel il doit son succès international.

De l'œuvre d'Hugo Pratt, on peut retenir quelques mots clés, indissociables de sa vie : voyages, aventure, érudition, ésotérisme, mystère, poésie, mélancolie... Son sens des contrastes entre le noir et le blanc et ses talents de conteur ont fait de lui l'un des plus grands maîtres du "neuvième art".

Dessinateur mais aussi écrivain, il s'est intéressé aux grands mouvements qui ont secoué la planète, au siècle dernier, sans vraiment s'engager. Plusieurs de ses histoires se déroulent en Abyssinie, pendant la seconde guerre mondiale, un territoire qu'il avait parcouru pendant son enfance.

Différentes manifestations nationales sont prévues en 2009 pour lui rendre hommage, avec des expositions et plusieurs rééditions. En proposant ce nom, la Ville de Cournon a souhaité "faire entrer de plain pied la bande dessinée dans la culture du XXI^e siècle et redonner à la lecture un esprit de jeunesse et de renouveau". La médiathèque propose notamment 8.600 BD, dont 1.800 mangas !

choisi des menuiseries en aluminium à rupture de pont thermique et des vitrages à hautes performances thermique et acoustique¹. La gestion des apports solaires est devenue une donnée structurelle du projet, avec de nombreux locaux (salles de travail et de réunion, bureaux) exposés au sud ou à l'est. Selon les baies, des brise-soleils verticaux en béton, certains inclinés, une "casquette horizontale" et, dans bien des cas, des stores vénitiens à commande électrique orientables et relevables, intégrés dans les vitrages, servent de filtre au rayonnement solaire.

Dans un bâtiment destiné à la lecture et à la découverte, la concentration exige un minimum de calme. Les concepteurs ont donc apporté un soin particulier au confort acoustique. Dans toutes les salles, les architectes ont traqué le bruit, avec différents moyens. En posant partout des plafonds acoustiques, avec une épaisseur de laine de roche, en prévoyant une résine spéciale pour amortir le



Photo : Christophe Camus

bruit des pas sur les deux plateaux, en installant un système de ventilation double flux, pour éviter toute liaison directe entre l'intérieur et l'extérieur...

La gestion des apports solaires est une donnée structurelle du projet. Selon les baies, des brises-soleil horizontaux ou inclinés, des casquettes...

1. La médiathèque de Cournon a reçu le prix spécial Développement durable à la 7^e édition du palmarès Architecture & Aluminium, décerné par l'entreprise Technal, en 2008.



Photo : Christophe Camus

Architectes :

Jean-Pierre Lott (Architecte mandataire, Paris, 75) / Dominique Bresson – Alain Combes – Roland Ondet (Architectes associés, Clermont-Ferrand, 63)

Maître d'ouvrage :

Clermont Communauté

Maître d'ouvrage délégué :

Ville de Cournon

Montant des travaux :

9,314 millions d'euros TTC

BET :

IOSIS RHÔNE-ALPES, structures, fluides, VRD, économie / Oasisi (HQE) / STOA (paysagiste) / ACOUSTB (acoustique).

Bureau de contrôle :

Bureau Véritas



De par sa forme, la construction de la coque en béton coulé en place a nécessité une mise en œuvre complexe et délicate.

Photo : Ondet



Limiter l'impact visuel de la salle de sport

A l'intérieur, l'organisation des locaux a été conçue pour rendre autonome le centre de loisirs par rapport à la salle de sport.

Programmé par Clermont Communauté dans le cadre des équipements communautaires de proximité (ECP), le projet prévoyait la construction d'une grande salle de sport de 540 mètres carrés, équipée de tribunes pour 120 places assises, associée à un centre de loisirs, sur le site du puy Valeix, en limite du bourg. Seul, un petit "chalet des sports", qui abrite un logement de fonction et un club house, existait déjà. Ce nouvel équipement complète les installations sportives réservées au tennis et au basket.

Pour les architectes, il convenait non seulement de limiter l'impact visuel de la salle de sport mais aussi d'aménager des accès en cohérence avec l'usage des équipements sportifs existants ou à venir, tel que le terrain d'entraînement de football. Enfin, l'implantation de la construction devait réserver la possibilité d'une extension future au centre de loisirs. Le nouveau bâtiment vient ainsi s'adosser aux talus situés au nord et à l'est du terrain. Le centre de loisirs, plus bas, pourra être agrandi sur l'emprise du terrain de boules, est recouvert d'une terrasse plantée, en continuité avec le cheminement qui borde la parcelle nord.

Afin de réussir l'insertion architecturale du projet dans le site, ils ont utilisé également pour les façades le béton sablé, dont les teintes se rapprochent des matériaux du site, et le bois naturel (douglas) non traité en bardage, dessinant une toiture qui suit la pente du terrain, recouverte de bac acier de couleur

L'enjeu du projet consistait à intégrer une nouvelle salle de sport, au volume imposant, associée à un centre de loisirs, dans un quartier destiné à accueillir un habitat pavillonnaire.



Photos : Christophe Camus

Côté sud, des brise-soleils en bois filtrent la lumière et limitent les apports thermiques extérieurs.

sombre. Les autres matériaux employés sont le bois lasuré, en teinte naturelle, pour les menuiseries extérieures, et le polycarbonate alvéolaire en bardage translucide, côté nord.

L'éclairage naturel a été privilégié dans tous les espaces du bâtiment, y compris les circulations des vestiaires, afin d'améliorer le confort visuel et de limiter la note énergétique. Côté sud, des brise-soleils en bois filtrent la lumière et limitent les apports thermiques extérieurs. A l'intérieur, l'organisation des locaux a été conçue pour rendre autonome le centre de loisirs par rapport à la salle de sport. Le linoléum a été choisi pour le revêtement des sols afin d'obtenir une relative polyvalence à l'espace sportif. Il est compatible avec tous les sports, y compris le roller, et peu sensible au "poinçonnement" lié aux activités extra-sportives occasionnelles.



Limiter l'impact visuel de la salle de sport et aménager des accès en cohérence avec l'usage des équipements sportifs existants ou à venir.

Architectes :
François Bouchaudy -
Antoine Bruhat (Vichy, 03)
Maître d'ouvrage :
Clermont Communauté
Montant des travaux :
1,6 millions d'euros HT

Un ensemble
à fière allure
de tous côtés.

L'Astragale, à Cournon Lieux publics pour fêtes privées

Photos : Christophe Camus



**Cet équipement
de proximité,
réalisé sous
maîtrise d'œuvre
de la communauté
d'agglomération
clermontoise,
a été conçu
pour répondre
aux besoins
privés croissants
en matière de lieux
de convivialité.**

Les lignes "volcôniques" et enveloppantes promettent des ambiances surchauffées, sa modularité permet de s'adapter pour accueillir de moins de 100 jusqu'à 300 convives : le "complexe citoyen d'animations culturelles et festives" de Cournon s'élève dans le nouveau quartier des Toulaites, près de la plaine de loisirs et du pôle sportif. En service depuis le début de l'année 2009, il s'ouvre aussi bien à la population, conviée à y célébrer toutes sortes d'agapes familiales et privées, qu'aux quatre points cardinaux : au sud, se déploient un parvis minéral et un large auvent d'entrée ; à l'est, une façade soigneusement composée fait face au boulevard ; au nord, un paysage arboré tutoie la baie de la salle principale (250 m²) qui, comme la plus petite (150 m²), dispose côté ouest de son jardin quasiment privatif.

900 m² (très) utiles

Ces deux salles de fête, aux formes circulaires un peu cabossées, peuvent fonctionner en toute indépendance, notamment en matière de scène et de sonorisation,

Vous avez-dit
"structure bois" ?

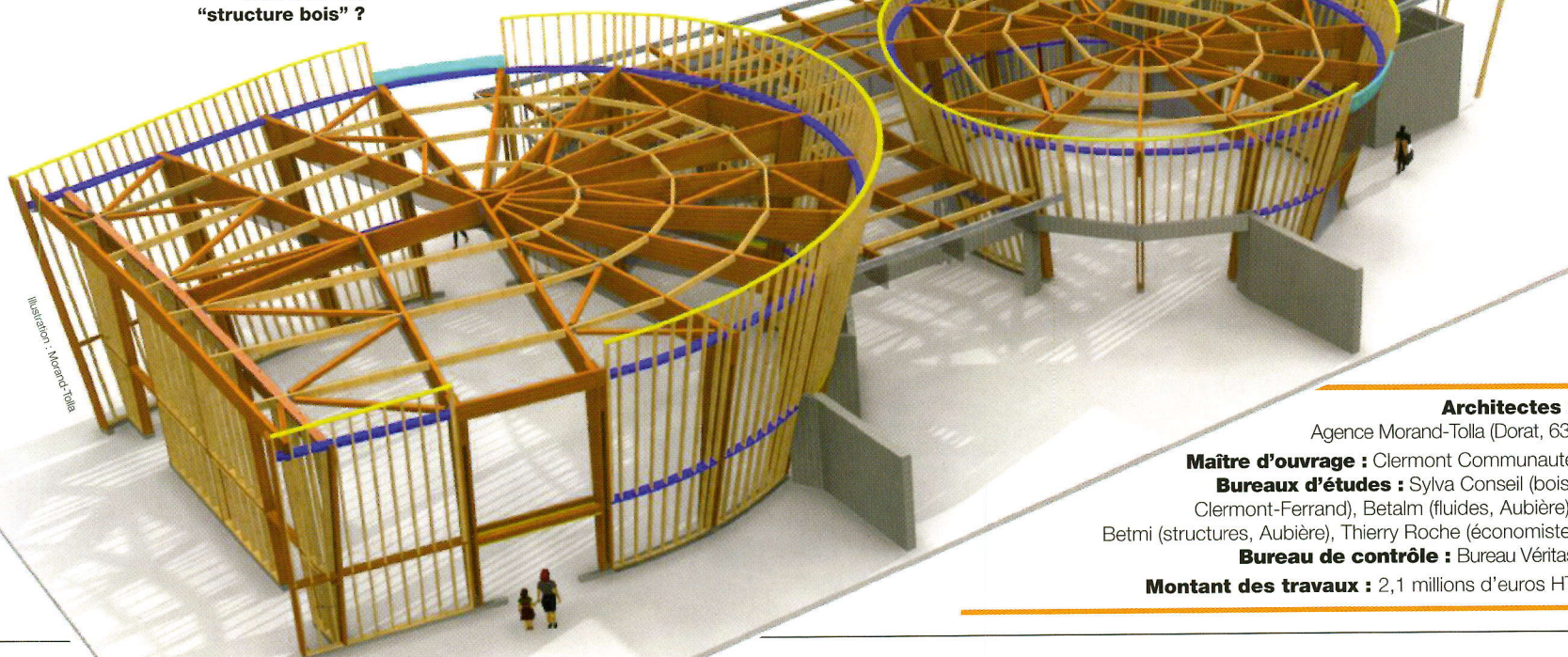


Illustration : Morand-Tolla

d'offices et d'équipements de cuisine ; mais le bar qui les sépare peut aussi les réunir. L'ensemble du bâtiment représente près de 900 m², construits sous une charpente de bois, le cuivre et le verre soulignant ses formes élancées qui s'appuient sur un socle de béton.

Lors de sa mise en service, le "complexe..." s'est heureusement abrégeé en Astragale, du nom d'une plante protégée, et donc symbolisant l'union de l'homme et de la nature : cette légumineuse papilionacée méridionale pourrait prendre racine dans le microclimat des côteaux cournonnais. On espère que ce présage est le bon. Car le mot désigne aussi une moulure en hauteur de colonne, ainsi qu'un os du pied dont la fracture est fort sensible : il faut souhaiter qu'aucun fêtard en quête d'exploit de fin de soirée n'aille chercher la première sur un des poteaux d'entrée — où elle n'est pas —, au risque de chuter sur la seconde, et de se faire moquer sur le thème "eh bien, dansez maintenant !"



Le bar se niche
entre les deux espaces festifs,
qui peuvent fonctionner
en autonomie.

actualités

Architectes :

Agence Morand-Tolla (Dorat, 63)

Maître d'ouvrage : Clermont Communauté

Bureaux d'études : Sylva Conseil (bois, Clermont-Ferrand), Betalm (fluides, Aubière), Betmi (structures, Aubière), Thierry Roche (économiste)

Bureau de contrôle : Bureau Véritas

Montant des travaux : 2,1 millions d'euros HT



Les concepteurs ont voulu être ambitieux pour l'acoustique de la nouvelle salle intercommunale.



Longtemps attendu sous l'appellation de "dojo de Ceyrat", ce nouvel équipement intercommunal accueille quatre sports – judo, karaté, lutte et tennis de table – et jusqu'à 2700 spectateurs au total.

Le jeu des toitures vertes reprend les courbes des dômes et des cheires des alentours.



Quatre sports et un bâtiment

Le centre d'arts martiaux, de lutte et de tennis de table est situé en bordure et en contrebas de la principale sortie ouest de l'agglomération clermontoise : si son accès en est facilité, le site assez pentu posait des difficultés pour créer et intégrer plus de 9000 m² utiles. Les différents sports de combat concernés – lutte, judo, karaté – fournissaient une première image, celle d'une technique d'athlètes bas sur leurs appuis, ancrés au sol et très liés à lui. *"Et aussi celle de la "descente en soi" avant d'aller au combat,"* complète l'architecte Vincent Rivoire, *"de la concentration sans aucune extériorité, jusqu'au moment où tout doit ressortir."* D'où l'idée d'un bâtiment *"enchassé dans le*

sol", comme une masse qui sort de terre, et où la préparation des sportifs s'élabore tout au fond, au point le plus bas – vestiaires, salles de musculation et de kinésithérapie, infirmerie, hammam... Ils s'en extraient pour se hisser d'un niveau, à l'espace des combats. Le public, lui, descend un niveau dès qu'il pénètre par une des entrées ; il accède alors à un déambulatoire d'où il surplombe encore d'un niveau – celui des gradins – les sportifs au combat, ou en match. A l'arrière du déambulatoire, une série de bureaux (notamment des différentes ligues sportives), d'espaces de réception-formation, et quelques fort belles terrasses de bois d'où la vue plonge sur la ville...





Photo : Christophe Camus



**BUREAU D'ETUDES
THERMIQUE ET GRANDE CUISINE**



■ ALGOTHERM INGENIERIE ■

53, rue des Sauzes ■ 63170 Aubière ■ Tél : 04 73 98 51 27 ■ Fax : 04 73 98 51 12
■ e-mail : algotherm@algotherm-ing.fr

Evaluer, améliorer et certifier la sécurité et les performances de nos clients.

BUREAU VERITAS propose la gamme de prestations la plus large de son secteur, pour couvrir l'ensemble des enjeux QHSE-SA des actifs industriels et immobiliers ainsi que des systèmes de production de ses clients :

- Vérifications réglementaires
- Maîtrise des risques HSE
- Contrôle construction
- Formation
- Analyses en laboratoires
- Certification
- Gestion de patrimoine
- Mesures et analyses (eau, air,...)

BUREAU VERITAS :
5, rue du Bois Joli - CS 90002
63801 COURNON D'AUVERGNE Cedex
T : 04 73 14 37 50
F : 04 73 14 37 59
www.bureauveritas.fr



**BUREAU
VERITAS**

Dans l'intérêt des entreprises et des Hommes



Les trois espaces voués aux arts martiaux sont modulables à l'extrême.

Architectes :

CRR associés (Clermont-Ferrand, 63)

Maître d'ouvrage :

Clermont Communauté

Bureaux d'études :

Euclid ingénierie (structures et fluides, Beaumont, 63), Sylva Conseil (charpente bois, Clermont-Ferrand, 63), ECIB (économiste, Clermont-Ferrand, 63), Echologos (acousticien, Clermont-Ferrand, 63), Wolgensinger (paysagiste, Clermont-Ferrand, 63)

Montant des travaux :

10,5 millions € HT



Photo : CRR associés

Espaces modulables

La même structure se décline quatre fois, à des échelles variables : pour la lutte, quatre tapis et 500 places dans les gradins ; trois tatamis de karaté, et 250 places ; 1000 places pour les amateurs de judo, face à quatre tatamis ; enfin, 24 tables de tennis de table devant 1000 places en gradins. Les cloisons amovibles entre les trois espaces dédiés aux sports de combat permettent de réunir 1750 visiteurs. Le seul espace vraiment clos est donc celui dédié au tennis de table, les différents vestiaires étant accessibles par un long couloir à l'arrière du bâtiment. Le volume dédié à chaque sport dispose d'une buvette et de sanitaires spécifiques, formant autant de "boîtes" saillantes qui alternent en façade avec les longs "auvents-vagues" marquant les différentes entrées.

La tour-totem de bois signale de loin la présence du bâtiment.

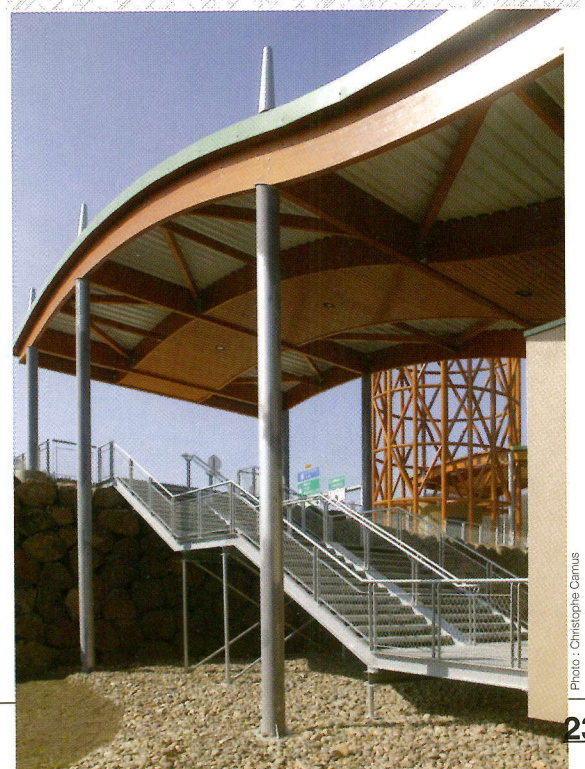
aires de combat. Extérieurement, la couverture végétalisée, prévue jusqu'à l'avant-projet détaillé, a été remplacée par une chape en élastomère. Sur le béton brut en façade, teint d'une lasure dorée, des panneaux sérigraphiés annoncent les différentes disciplines pratiquées en ces lieux, signalés de loin par une "tour-totem" – "un clin d'œil à la butte voisine de Montrognon", qui fait aussi office de marquage d'entrée dans l'agglomération, mais sans la torche intérieure initialement prévue... Ajoutons enfin que des puits canadiens assurent une ventilation et un "amortissement" thermique, et que le bâtiment dispose d'une double chaufferie, bois et gaz.

Le public, lui, descend un niveau dès qu'il pénètre par une des entrées ; il accède alors à un déambulateur d'où il surplombe encore d'un niveau, celui des gradins.



Une "tour-totem" face à Montrognon

"La longueur du bâtiment a permis d'y créer un rythme particulier," explique l'architecte, "avec une trame séquencée par ces quatre lanières vertes qui sortent du bâtiment, qui semblent venir chercher sur l'espace de stationnement..." Leurs ondulations font écho au jeu irrégulier des fractures vitrées qui animent la toiture verte, reprenant les courbes des dômes et des cheires volcaniques à l'arrière-plan du paysage. Intérieurement, ces sheds élèvent leurs formes douces sur une charpente en lamellé-collé de grande portée, et guident la lumière du nord vers les



actualité

Photo : Christophe Carnus



La connerie repeinte en vert

Six heures du matin, le train pour Paris, Merome (c'est son pseudo) part pour une journée de salon à la capitale. J'imagine qu'il s'étonne de voir s'illuminer sur les tablettes du wagon de première classe les écrans des ordinateurs des cadres dynamiques, qui, parce qu'ils sont dans le train, se sentent obligés de travailler à une heure où d'habitude ils n'ont pas ouvert un œil, ni se sont même levés pour pisser. La satisfaction sera sans doute de dire aux copains en matière d'excuse de leur impécuniosité "je préfère prendre le train, je peux bosser, alors qu'en avion...". Merome rigole deux heures plus tard quand les portables n'affichent plus qu'un écran de veille devant les yeux clos de leurs propriétaires assoupis ou au mieux quelques cartes à jouer sur fond vert pour ceux qui sont restés éveillés.

Merome, imprimeur provincial, va donc au salon "Intergraphic".

Le lendemain il enverra sur la toile un petit texte que la feignasse qui rédige ses lignes ne peut s'empêcher de reproduire in extenso.

Merome mercredi 14 janvier 2009 à 20:50 :

Une chose est certaine : la bêtise est durable et l'ineptie commerciale renouvelable.

Hier, pour des raisons professionnelles, j'étais à Paris. J'évite en général autant que faire se peut ce genre de déplacements aussi inutiles que dispendieux et pollués, même si je me déplaçais en train. C'était pour assister au salon Intergraphic, le "rendez-vous annuel de la filière graphique", pour y rencontrer un certain nombre de fournisseurs avec qui il m'arrive de travailler.

La visite du salon fut aussi rapide que peu intéressante, mais j'ai pu constater un véritable engouement pour les thèmes écologiques, durables, responsables, verts et tout ce qui peut faire vendre sur le papier.

Le papier justement, commençons par là. Notre fournisseur principal de papier était présent et vantait les mérites de son nouveau papier recyclé plus blanc que blanc.

Une des infos que je venais justement chercher dans ce salon, c'était le véritable intérêt écologique du papier recyclé, par rapport au papier issu de forêts gérées convenablement. Un gros tas de labels garantissent un tas de choses au sujet des papiers "classiques" (FSC et PEFC pour ne pas les citer), nous donnant quelques raisons de croire que l'on ne déforeste pas l'Amazonie à coups de terrains de foot (bizarrement, c'est la référence qu'on utilise généralement pour parler de déforestation) quand on imprime et photocopie nos documents. De l'autre côté, on entend dire que les désencreurs, blanchisseurs et l'utilisation massive d'eau pour collecter et recycler le papier pourraient n'être pas si écologique que ça, si l'on prend en compte toutes les étapes...

Alors moi, bêtement, je demande à la dame quel était l'éco-bilan global de chacun des procédés de fabrication du papier : le recyclé, et le "pas recyclé". Si le fabricant lui-même ne le sait pas, alors où va-t-on ? Et comme tout le stand est résolument tourné vers l'écologie, et que la moindre pancarte, le moindre présentoir est tout de vert coloré, je me dis qu'ils sont forcément bien informés.

La réponse, je vous la donne en mille : "Qu'entendez-vous exactement par "éco-bilan global" ?"

Après avoir ramassé mes bras qui m'en étaient tombés, j'essaie d'expliquer ma question, je voulais savoir des deux types de papier celui qui était au final le plus écologique, celui qui dégageait le moins de CO2 au cours de sa fabrication, celui qui nécessitait le moins de ressources, le mieux quoi, indépendamment du prix.

Elle me répond alors que c'est à nous de juger de ça, et de faire notre choix pour tel ou tel type de papier. Mais bien sûr ! Comment n'y avais-je pas pensé plus tôt : le meilleur papier, écologiquement parlant, c'est celui que je vais choisir...

Là-dessus, passablement échaudé, je passe devant un autre stand, je ne sais plus ce que ceux-là vendaient exactement, mais ça tournait autour de la fourniture de services d'impression. Là, le stand et la présentation de celui-ci étaient à 100% placés sous le signe de l'écologie. S'ils avaient pu repeindre les hôtes en vert pomme, je crois qu'ils l'auraient fait. Et donc, alors que je ne pensais même pas m'arrêter ci-devant, je découvre avec stupeur un petit récipient placé devant le stand. Si les autres exposants avaient choisi de façon très traditionnelle d'offrir des viennoiseries et autres cacahuètes aux passants, voire des bonbons, ce stand-là, dont l'écologie était le fer de lance, je rappelle, proposait... des cerises !

J'ai dû faire une drôle de tête parce que du coup, l'hôtesse m'a abordé. Je lui dis :

- Des cerises ?
- Oui, servez-vous.
- C'est pas très écologique, dites-moi ?
- Bah, il faut aussi travailler avec ces pays là, sinon, de quoi vivraient-ils ?

J'ai pas poursuivi plus loin la discussion. C'eût été inutile et vain. Expliquer à quelqu'un dont le but est de vendre de plus en plus de vent chaque jour, que faire venir des fruits de l'autre bout de la planète pour les gaspiller sur un stand pourri, ce n'était pas ce qu'il y a de plus éco-responsable, je n'en avais pas la force.

Je vous passe les autres slogans débiles, manoeuvres commerciales douteuses, commerciaux avenants mais carnassiers que j'ai pu voir ensuite. Cela serait trop long de les énumérer ici.

À la gare de Lyon, sur le chemin du retour, je surpris une conversation entre deux cadres dynamiques, costards impeccables, cravates pendantes et téléphones portables à la main. Ils étaient visiblement pressés, en train de se dire quelques mots juste avant de se séparer, ils débriétaient visiblement une réunion qu'ils avaient eu dans la journée. Sans pouvoir restituer une ligne de ce que j'ai entendu de leur dialogue, je peux juste vous dire que c'était un mélange de novlangue enjouée et de discours commercial bien éculé (Non, je n'ai pas fait de faute là).

Dans le TGV, encore, un autre cravateux qui déploie son ordinateur portable, ouvre un fichier Excel de 3 km de long, titré "Objectifs 2009 - Force de vente" ou quelque chose comme ça. Chaque cellule est colorée de rouge, noir ou vert, au point que c'en est parfaitement illisible. Et il fait défiler ainsi des pages entières de chiffres et de cases colorées.

Les crises économiques et écologiques sont dans tout ça. Elles sont dans ce que tout le monde fait pour les éviter. Forcer les ventes pour forcer les achats toujours plus nombreux. Faire monter des chiffres dans des cases Excel. Vendre de l'écolo non pas parce qu'il le faut, mais parce que ça se vend mieux. C'est la prime à la crasse. La négation totale de l'humain et de la nature dans l'économie.

La connerie, repeinte en vert.

Merci ami. C'est rassurant de savoir qu'il n'y a pas chez nous "bâtisseurs" que les appétits mercantiles des marchands de capteurs solaires, quadruples vitrages, et autres chaudières à hyper condensation, tentent de transformer les objectifs du développement durable en foire à la saucisse. Enfin, quand je dis rassurant...

Signé Fabre & Speller

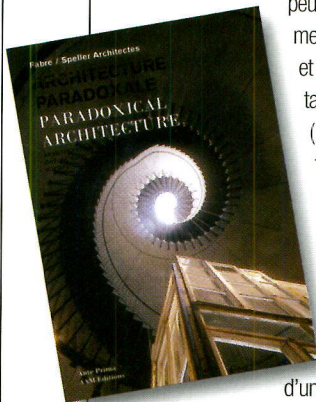
Leçon de choses architecturales

Un regard critique et théorique sur la diversité de nos projets", au terme d'une vingtaine d'années d'activité de leur agence : pour mener à bien ce propos, les architectes clermontois Xavier Fabre et Vincent Speller ont opté pour une forme mêlant une écriture au long cours — en langues française, anglaise et parfois russe — et la photographie, mais assez peu le dessin. Et ce propos qu'on ressent plutôt, au fil des pages et peut-être parce qu'on connaît déjà (un

peu) ces projets, comme un cours sur l'architecture, s'en trouve finalement plutôt renforcé. Paradoxe du lieu, pour commencer, "qui rassemble et qui sépare à la fois, (...) protège de la fusion en construisant de la distance" ; paradoxe du temps spatial dont "c'est justement (!) l'élasticité (...) qui fait sens dans l'architecture", à rebours d'une immédiateté qui ferait de l'architecture un révélateur instantané d'une époque. "La ville intervalle" à penser comme un fait social, "les pierres d'attente" qui, par la construction des usages à venir, renvoient l'architecture à sa valeur d'expérimentation... Chacune de ces notions se déploie en un chapitre et se clôt d'une belle succession d'images, comme une leçon vivante de choses architecturales, en passant par "l'éloge de la discrétion" et "l'esthétique de l'éloignement", avant l'annonce d'une "autre architecture" à venir. Une "architecture de l'allusion et non

plus de l'illusion, consciente de ses limites, (qui) ne prétend plus transformer le réel, mais accompagner son évolution". L'ouvrage se conclut par une longue interview à trois voix — celle du journaliste Dominique Machabert stimulant celles des deux associés —, laquelle traite notamment de la collaboration ("filiation" ?) avec l'architecte Aldo Rossi, en particulier autour de la création du Centre d'art contemporain de Vassivière en Limousin.

Architecture paradoxale, par Fabre/Speller Architectes, Éditions Ante Prim / AAM, 25 euros, 2008.



livres

Alvaro Siza

Tout en lumière et en mesure

Un ouvrage d'entretiens avec le grand architecte portugais, menés par Dominique Machabert et Laurent Beaudoin.

Abondamment illustré des croquis foisonnants d'Alvaro Siza, c'est une somme passionnante que le recueil des seize entretiens, parfois inédits, que le grand architecte de Porto a accordés de 1977 à 2005 d'une part à Dominique Machabert, journaliste, écrivain et intervenant à l'ENSA de Clermont-Ferrand, d'autre part à Laurent Beaudoin, architecte et enseignant. Et cette somme si fluide à lire est évidemment impossible à résumer, tant la promenade à travers les "projets essentiels" de Siza comporte de haltes. Celui de la reconstruction après l'incendie du quartier historique lisboète du Chiado, en août 1988, est une étape marquante, qui fera beaucoup pour sa renommée internationale ; il fait d'ailleurs l'objet de deux entretiens, en 1989 et 1991. Autre doublon à signaler, au sujet du centre galicien d'Art contemporain de Saint-Jacques de Compostelle, car il est "croisé" : chacun des deux auteurs a questionné Siza sur ce qui fut son

premier musée. Beaudoin s'attache beaucoup aux racines du projet, à sa forme, ses couleurs, alors que Machabert axe davantage l'échange sur l'intégration au site, ce qu'est fondamentalement un musée, et Siza parle de "l'éligibilité" de l'architecte... L'ouvrage est également riche des évocations de ses relations avec nombre de ses pairs, dont Tavora, qui le forma, et Frank Gehry avec qui il collabore.

Au sujet du long travail sur le centre ville de Montreuil — auquel a collaboré Laurent Beaudoin —, on signalera au moins le titre-citation de l'entretien : "Je ne fais pas de distinction entre architecture et urbanisme", qui sonne comme une introduction au chapitre suivant, consacré au logement social. Envers et contre tout, Siza soutient dans ce domaine l'importance de la participation des habitants et de la nécessité de se rapprocher d'eux dans "la pratique de la transformation urbaine". Enracinée dès ses premiers projets de logement pour les populations portugaises démunies (dans le cadre des programmes maigrement dotés des années 1974-1977, juste après la Révolution des œillets), sa conviction se conforte à l'étranger, et notamment aux Pays-bas. A La Haye, il réemploie "l'axe portique", système traditionnel d'entrées offrant à chaque logement un accès direct sur l'extérieur. Sur ce point comme pour les projets du Chiado et d'ailleurs, le lauréat du prix Pritzker 1992, encore honoré par le Lion d'or de Venise en 2002, ne craint pas de se voir reprocher un "conservatisme" risquant d'écarter son image, car la seule qui semble lui importer est celle de son prochain projet... S'il faut absolument le résumer, on dira donc seulement que c'est un ouvrage réjouissant.

Alvaro Siza – Une question de mesure, entretiens avec Dominique Machabert et Laurent Beaudoin (avec Christine Rousselot pour un entretien), éditions Le Moniteur, 280 pages, 29 euros, 2008.





L'ancienne demeure de l'architecte s'élève à Chanat, à l'ouest de l'agglomération clermontoise.

Connu par ses étudiants de l'école d'architecture de Clermont-Ferrand (1968-1984), et reconnu durant les années 1965 à 1975 par quelques amateurs, Fernand Carpentier fait partie d'une génération d'architectes de talent à redécouvrir.

de la cohérence

Issu des écoles des Beaux-arts de Cambrai, avant la seconde guerre mondiale, puis de Clermont-Ferrand, Fernand Carpentier (1919-1999) garda de cet enseignement la foi en une beauté esthétique fondée sur les formes simples et les proportions, celles qui composent nos monuments antiques.

Ainsi, dès le début de sa carrière, il adopta les mesures harmoniques du "modulor", système de mesures établi en 1943 par Charles Édouard Jeanneret, dit Le Corbusier. Ce système restitué à l'architecture des mesures humaines et y introduit une dimension mystique en s'appuyant sur la "divine proportion" (le nombre d'or), la suite de Fibonacci et le système de mesures anglais.

Ces dimensions lui ont permis de toujours garder dans sa pratique une échelle humaine, une échelle fonctionnelle, permettant une générosité mesurée et raisonnable. Influencé par d'autres grands noms de l'architecture moderne dont Frank Lloyd Wright, Mies van der Rohe et Richard Neutra, il estimait que son architecture n'avait pas à se démarquer mais plutôt à prolonger leurs recherches, dans la quête d'une harmonie entre l'homme, son habitat et son environnement.

Architecte perfectionniste, son travail était composé selon des plans très soignés, comprenant tous les détails et notamment les rangements, toujours dans la recherche d'une entité globale cohérente qui peut se passer de tout superflu.

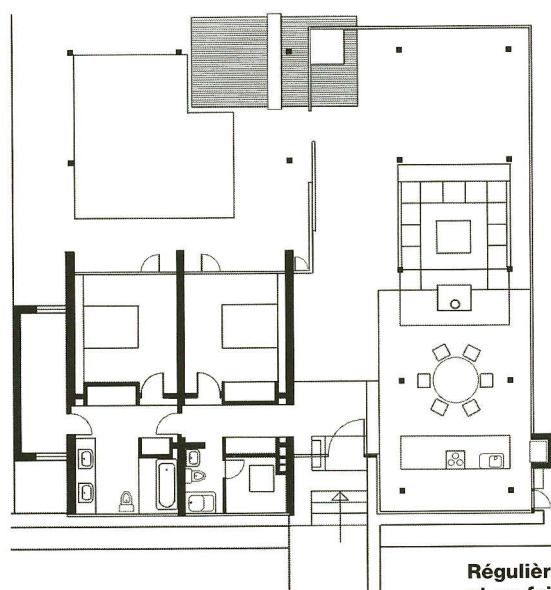
Amoureux de la matière, Carpentier employa de nombreux matériaux allant de l'acier à la pierre, en passant par le bois, la brique et le béton, toujours exprimés sans falsifications. Il les révéla en mettant en valeur leurs dimensions, leurs textures, créant ainsi des dialogues de surfaces, les faisant rentrer en vibration.

Une de ses plus belles réalisations fut sans doute sa propre maison de l'Étang. Sur les hauteurs de Clermont-Ferrand, dans la commune de Chanat-la-Mouteyre, Fernand Carpentier fit construire sa demeure ; plus qu'une

simple habitation, elle était aussi son lieu de travail et une démonstration de son architecture.

Trame et fluidité

Au sommet d'une colline, un plateau carré bordé de noir trouve sa place au milieu d'immuables rochers. Soutenue par de frêles poteaux, cette galette à la sous-face chaude abrite un sol noir. Comme percées, ces deux surfaces laissent émerger le sol, réelle connexion entre l'espace construit et l'extérieur immédiat, à la végétation semi-maîtrisée ; elle inspire un respect mutuel qui s'établit entre l'homme et son environnement. L'intérieur, quant à lui, est difficile à définir précisément tant ses limites semblent compromises : tout est mis en scène pour plonger l'habitant dans l'environnement, du fait des frontières imperceptibles du dedans et du dehors, ainsi que des prolongements des surfaces. L'actuel propriétaire se plaît à être encore régulièrement surpris de cette présence



Régulière et parfois décalée, la trame suit les plateaux d'acier.

Le bâti et le végétal s'imbriquent et dialoguent à tous les coins de murs...



si forte de la vie animale et végétale, jusqu'à la proximité avec les oiseaux et les lapins... et, plus généralement, de ce contexte en continue variation, au fil du temps et des saisons.

Une trame de poteaux d'acier, définie suivant le modulor, détermine les espaces fonctionnels. L'imposante cheminée, en décalant de la trame l'espace dédié aux repas, engendre une séparation avec l'espace détente. Distendant ainsi les limites de cette rigidité, Carpentier redonna aux volumes intérieurs une générosité, une fluidité générale pour le parcours de l'homme et celui de ses pensées... Les surfaces se cristallisent ici en différentes matières, utilisées avec une grande justesse, depuis les plaques d'acajou du plafond, agencées en cohérence avec la trame structurelle, en passant par les rythmes des dalles éclatées de pierre de taille de Volvic, jusqu'à la douce texture du sol d'ardoises révélée par la lumière : chaque rôle est dissocié, tout y est lisible et apaisant pour les yeux et pour l'esprit. Seules les pièces intimes sont fermées, isolées du reste de l'habitation : à l'abri des regards derrière de grands panneaux de travertin dorés, les chambres trouvent leur sérénité face au patio à la végétation travaillée...

Fernand Carpentier était un architecte de talent, qui laisse une production mal connue des professionnels et du grand public. Cette époque largement décriée reste une période enthousiaste et hyperproductive : sa génération d'architectes locaux, un peu oubliée, au sein de laquelle on peut citer Paul Faye, Michel Tournaire, Roger Bruny ou Michel Mangematin, avait une envie d'expérimenter, de créer, de faire mieux : elle mérite aujourd'hui une attention renouvelée, à la hauteur de leurs productions.

Mathieu Weibel

carnet

Le Conseil de l'Ordre souhaite la bienvenue aux confrères récemment inscrits à notre Tableau :
 Élodie Agenis, Marc Benedetti, Renaud Berger, Guillaume Chabry, Murielle Chevalier, Dominique Coué-Navarro, Éric Couillez, Magali Cron-Faure, Hervé Denonain, Philippe Denis, Julie-Caroline Gaillard, Anne Grawitter, Tayeb Kettani, David Le Borgne, Kamal Maltoufi, Didier Mauricard, Brigitte Michel, Graziella Monteil, Bernardus Mulder, Emmanuel Possamaï, Géraldine Rampon, Nicolas Terrasse, Christelle Varenne, Jean Winckel.
 Toutes nos félicitations à Françoise Accarias, Jacques Banvillet et Daniel Briat pour l'honorariat de la profession.

observatoire des concours

ATTENTION ! Le tableau ci-dessous est basé sur les travaux du jury et ne présage en rien de la décision de l'attribution définitive du marché.

Lieu	Projet	Maître d'ouvrage	Date sélection & Représentants CROA	Equipes retenues	Date sélection lauréat & Représ. CROA	Lauréat jury	Coût travaux
CLERMONT-FERRAND Puy-de-Dôme	Construction du nouveau siège de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Puy-de-Dôme	Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Puy-de-Dôme	06 et 10-déc-07 Soulas-Perrot	Atelier 234/ Gazeau/ Reichen et Robert/	17-juin-08 Soulas-Perrot	Gazeau/	22 M € HT
SAINT-VICTOR Allier	Création du stadium de la Loue	Communauté d'Agglomération Montluçonnaise	21-déc-07 Courant	Ferret/Explorations Architecture/ Atelier 4/	11 avril 2008 Courant	Atelier 4/	4,4 M € HT
SAUGUES Haute-Loire	Construction d'une Maison de retraite	Maison de Retraite	07-janv-08 Caignol	Seurin/ Dehan-Equator-Allibert-Boudignon/ Duverger-Fargette/	22-sept-08 Caignol	Duverger-Fargette/	5,6 M € HT
CLERMONT-FERRAND Puy-de-Dôme	Construction d'un bâtiment pour l'UFR Odontologie et le Centre de Soins Dentaires	Rectorat de l'Académie	02-avr-08 Allezard-Chambon, Bouesnard	Brunet-Saunier Architecture/ Nick Architekten -Le Compas dans l'Œil/ Groupe 6/ Gazeau/	27-nov-08 Allezard-Chambon, Bouesnard	Gazeau/	15,2 M € HT
RANDAN Puy-de-Dôme	E.H.P.A.D. "Les Tilleuls"	E.H.P.A.D. "Les Tilleuls"	07-avr-08 Bouesnard	Panthéon/ CRR/ Imagine-Imholz/	26-juin-08 Bouesnard	CRR/	4,8 M € HT
THIERS Puy-de-Dôme	Restructuration du Secteur Psychiatrie	Centre Hospitalier de Thiers	09-avr-08 Bouesnard	Arodie-Damian/ Lancereau-Meyniel-Faget-Gendre/ De La Noue-Porro-Fabre/	09-juil-08 Bouesnard	Lancereau-Meyniel-Faget-Gendre/	5,8 M € HT
RIOM Puy-de-Dôme	Réhabilitation et extension de la salle Dumoulin en salle polyvalente et de spectacles	Ville de Riom	22-avr-08 Allezard-Chambon, Bouesnard	Peytavin/ Penneron/ Godlewka/	11-juil-08 Allezard-Chambon, Bouesnard	Peytavin/	3,6 M € HT
ALLY Cantal	Reconstruction de la Maison de Retraite	Maison de Retraite	25-juin-08 Caignol	Estival/ Le Compas dans l'Œil/ Lavarenne/	28-nov-08 Caignol	Estival/	4,3 M € HT
CLERMONT-FERRAND Puy-de-Dôme	Construction de l'Institut d'Auvergne du Développement des Territoires	Conseil Régional d'Auvergne	16-mai-08 Bouesnard	Sextant/ Ameil D./ Panthéon/ Atelier 3/	22-oct-08 Bouesnard	Atelier 3/	2,7 M € HT
AUBIÈRE Puy-de-Dôme	Construction du Centre Régional de Ressources Informatiques (C.R.R.I.)	Université Blaise-Pascal Clermont-Ferrand II	15-juil-08 Enjolras, Lechuga	Enia Architectes/ Bogacz/ Peytavin/	04-févr-09 Lechuga	Enia Architectes/	3,1 M € HT
YZEURE Allier	Transfert de la direction du SDIS et du centre de traitement d'alerte	Conseil Général de l'Allier	10-juil-08 Grosmond	Plottier/ Estèves/ Lerner-Ménis-Noailhat/	12-janv-09 Grosmond	Lerner-Ménis-Noailhat/	5,4 M € HT
CLERMONT-FERRAND Puy-de-Dôme	Cram Auvergne, Relogement de son nouveau siège, 5 rue Entre les Deux Villes	Cram Auvergne	03-nov-08 Bouesnard, Lechuga	Babylone Avenue/ Archigroup/ Aamco Architecture/ CRR/ Panthéon/	07-janv-09 Bouesnard, Lechuga	CRR/	11,1 M € HT
MONTLUÇON Allier	Reconstruction du Collège Jean-Jacques Soulier	Conseil Général de l'Allier	08-oct-08 Courant	Bruhat-Bouchaudy/ Imholz/ Chalmin-Esteves/	28-janv-09 Courant	Chalmin-Esteves/	9,5 M € HT

BETALM

BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES

GENIE CLIMATIQUE - GENIE ELECTRIQUE
 SÉCURITÉ INCENDIE - SSI

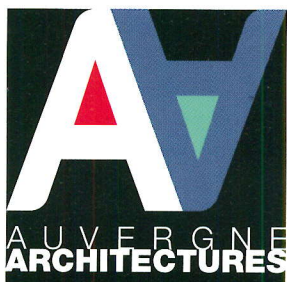
Cap Sud - 9, rue des Varennes - 63170 AUBIERE
 Tél. 04 73 28 88 48 - Fax 04 73 28 88 47
 E-mail : betalm@wanadoo.fr

Membre de la Chambre Syndicale des Ingénieurs Conseils de France

BUREAU D'ETUDES
 STÉPHANE NIGGLI
 36 RUE NIEL
 63100 CLERMONT-FD

TÉL. 04 73 91 93 93
 FAX : 04 73 91 93 94
 carlos2n@orange.fr
 www.cs2n.fr

CS2N
 économie
 DE LA CONSTRUCTION



Je m'abonne

Je désire recevoir les trois prochains numéros d'Auvergne Architectures au prix spécial de 15 €.

Je recevrai par ailleurs les invitations aux manifestations organisées par le Conseil régional de l'Ordre des Architectes.

Nom

Société ou Organisme

Adresse

Code postal Ville

Date Signature

Envoi du bulletin d'abonnement et du règlement (chèque de 15 € ou 22 € pour l'étranger) à l'Ordre des Architectes Région Auvergne, 40, boulevard Charles de Gaulle 63000 Clermont-Ferrand

DE BUSSAC

Communication imprimée et agence internet

PROFESSIONNALISME ET PERFORMANCE

Pour donner tout son sens à l'imprimé, nous associons à la fabrication la conception même de l'écrit : le conseil, la rédaction, la mise en page, l'illustration... la gestion complète des supports.

Avec notre agence internet, nous apportons le conseil, la conception, le développement, la réalisation et l'hébergement de sites internet.

PRINT & WEB

HERVÉ DE BUSSAC,
coordonnateur ensemble
de la revue AUVERGNE ARCHITECTURES
depuis 1992



CONTACTS

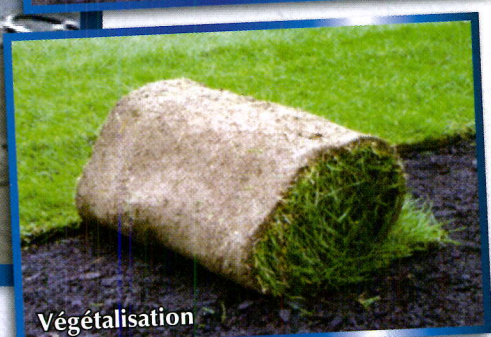
gdebussac.fr
0473 423 100

debussac.net
0473 406 565

[équation]

Étanchéité toitures-terrasses

Produire de l'énergie renouvelable avec
des cellules photovoltaïques
INTÉGRÉES au système d'étanchéité
de vos toitures-terrasses,
c'est désormais possible!

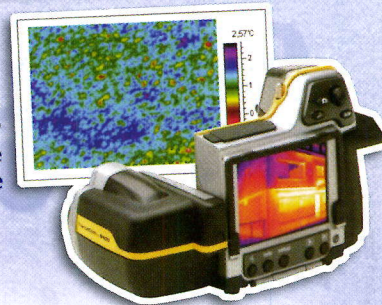


- Étude globale sur projet neuf ou existant
- Contrat de rachat par EDF de l'énergie produite sur 20 ans
- Garantie du système étanchéité et cellules photovoltaïques sur 20 ans
- Retour sur investissement à partir de 10 ans

Contact: *Thierry Meylan*



Contrôle des
toitures par
thermographie
infrarouge



6, 8 rue Viviani - 63100 Clermont-Ferrand

Tél. 04 73 87 53 50 - Fax 04 73 87 51 43 - info@etanche.com

www.etanche.com